RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

FILIÈRE FRANÇAISE DE GESTION DES DÉCHETS DE L'AGRO FOURNITURE

ADIVALOR®

SOMMAIRE

3 Le mot du Président
4 Chiffres clés 2016
5 Edito Pierre de Lépinau
6 L'implication de tous
8 Organisation
10 Collecte logistique
12 Recyclage
14 Bidons plastiques
16 Big-bags
18 EVPHEL
20 Sacs papier
22 Films plastiques
24 Ficelles Filets
26 Filets paragrêle
28 Déchets dangereux
32 Développement
33 Optimisation prévention
34 Communication
36 Champion d'Europe
38 L'appui des pouvoirs publics
40 Les actionnaires
42 Lexique
43 Rapport de gestion
45 Compte de résultat
46 Contributeurs
48 Opérateurs conventionnés
51 Organismes agricoles partenaires
52 Collecteurs et valorisateurs

Le mot du Président Rémi Haquin

Le succès d'une initiative volontaire interprofessionnelle

EN 2016, A.D.I.VALOR ET SES ACTIONNAIRES SE SONT ENGAGÉS par un **nouvel accord-cadre** avec le Ministère de l'Environnement à de nouveaux **objectifs ambitieux d'ici à 2020.** Les quantités d'emballages et de plastiques collectés devraient ainsi atteindre, en 2020, 90.000 tonnes, soit un taux de collecte moyen de 78%, qui atteindra 90% pour les programmes les plus anciens.
96% de ces emballages et plastiques seront recyclés, avec la **création attendue de nouvelles unités de recyclage** en France. Ce sont à la clé de nouvelles opportunités économiques et la création d'emplois dans nos territoires. A.D.I.VALOR et ses partenaires sont et seront des acteurs engagés de **l'économie circulaire.**

Après les emballages de semences en papier (2012), les ficelles et filets plastiques (2013) et les filets paragrêle (2015), **le périmètre d'intervention de notre filière s'est étendu, en 2016,** avec le démarrage de la collecte des Equipements de Protection Individuelle chimique usagés. Le programme « ECO-EPI » permet ainsi d'offrir une solution de gestion de ces déchets aux agriculteurs utilisateurs.

Cette réussite, nous la devons à l'implication des entreprises coopératives et du négoce, des chambres d'agriculture, très engagées dans les collectes au niveau des territoires, des industriels et, bien entendu, au travail de tous les agriculteurs recycleurs.

TOUS LES ACTEURS DE LA FILIÈRE, AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS ET INDUSTRIELS, continuent à se mobiliser activement sur le terrain pour améliorer encore ces résultats. Je les en remercie chaleureusement. Nous démontrons ensemble que nous pouvons **utiliser de façon responsable et durable,** produits phytopharmaceutiques, engrais, plastiques, semences et produits d'hygiène, jusqu'à la fin de vie de ces produits.

CES ORIENTATIONS SOULIGNENT L'EXEMPLARITÉ DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE dans la gestion de ses déchets, sans équivalent dans le monde. Les agriculteurs ainsi que l'ensemble de la profession agricole peuvent être fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus.

LES CHIFFRES CLÉS 2016

ACTEURS DE LA FILIÈRE

330
industriels ou importateurs contributeurs
1.300
opérateurs de collecte
dont 90% de coopératives et négociants agricoles
300.000
agriculteurs trieurs
7.000
points de collecte

COLLECTE PERFORMANCE

74.000 tonnes
de plastiques et emballages usagés collectées
Recyclées à **91%**
Taux de collecte de **24 à 84%**
selon l'ancienneté du programme

11.100 tonnes
de produits phytopharmaceutiques
non utilisables éliminées en 15 ans

15 flux gérés séparément,
de l'agriculteur au valorisateur
910.000 m³ transportés
32.000 demandes d'enlèvement

Edito Pierre de Lépinau, Directeur général

Des évolutions positives dans un contexte difficile

"L'année 2016 a été difficile pour le secteur agricole : récoltes historiquement faibles, baisse des cours des produits agricoles, baisse de revenu des exploitants, crise déclarée dans l'élevage."

MALGRÉ CE CONTEXTE DÉFAVORABLE, les taux de collecte des différents programmes ont augmenté, notamment pour les plus récents : ficelles et filets (28% ; +5%), les sacs de semences (24% ; +4%), emballages vides de produits d'hygiène d'élevage laitier (63%, + 4%). L'engagement de la profession ne faiblit pas avec 7.000 sites ouverts à la collecte et le lancement d'un nouveau programme dédié à la collecte des équipements de protection individuelle chimique usagés.
Les programmes à maturité (emballages vides de produits phytopharmaceutiques, emballages d'engrais) affichent des taux de captage élevé, supérieur à 80%, mais progressent peu. Les derniers points de collecte nécessiteront des efforts particuliers !

LA FORTE SAISONNALITÉ DES COLLECTES reste un défi permanent pour les distributeurs collecteurs et notre équipe logistique : plus de 60% des volumes ont été collectés en deux mois, soit plus de 32.000 camions programmés. L'amélioration des pratiques contribue à améliorer la recyclabilité des emballages et plastiques usagés : rinçage des emballages, réduction du taux de souillure des films de paillage, tri sur l'exploitation.

L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ ÉGALEMENT DIFFICILE POUR LE RECYCLAGE DES PLASTIQUES.
Les très fortes fluctuations de cours ont fragilisé l'industrie du recyclage en France. La politique de contractualisation engagée par A.D.I.VALOR a contribué à sécuriser l'approvisionnement de ses partenaires recycleurs. Plus de 90% des emballages et plastiques usagés ont été recyclés dans l'Union Européenne, dont plus de 70% en France. La part des entreprises françaises devrait augmenter dans les prochaines années grâce au démarrage de nouvelles lignes de traitement.

AU-DELÀ DE L'HEXAGONE,
une attention particulière a été accordée en 2016 aux départements d'Outre-mer. Après avoir réalisé dans chaque DOM une étude de faisabilité, nos équipes ont soutenu activement la mise en place, dans chaque DOM, de comité de préfiguration de filières pérennes de gestion des intrants agricoles en fin de vie, en apportant un appui technique. Les porteurs de projets locaux sont venus en métropole afin d'être formés par nos équipes.

LE SAVOIR-FAIRE DE LA FRANCE
en matière de gestion des déchets d'agro fourniture est également valorisé au niveau international via tout particulièrement les travaux de l'association européenne EPRO et les collaborations avec les experts de la FAO : la filière A.D.I.VALOR est aujourd'hui une référence au niveau européen et mondial.

L'engagement volontaire de tous les acteurs

A.D.I.VALOR, Agriculteurs, **D**istributeurs, **I**ndustriels pour la **VALOR**isation des déchets agricoles, est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole. Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre agriculteurs, distributeurs et industriels.

330 METTEURS EN MARCHÉ, INDUSTRIELS OU IMPORTATEURS

En contribuant au financement des différents programmes de collecte et de valorisation, ces sociétés (liste complète p.46-47, également consultable en ligne sur le site internet d'A.D.I.VALOR à la rubrique "la filière / industriels") assument pleinement leur responsabilité en matière de gestion des produits en fin de vie dont elles sont à l'origine.
Les pictogrammes A.D.I.VALOR ou APE, apposés sur les emballages et les produits plastiques, sont la preuve que les produits commercialisés incluent dans leur prix une éco-contribution.

1.300 OPÉRATEURS DE COLLECTE

Ils réalisent la collecte auprès des agriculteurs, en mettant à disposition des moyens humains et logistiques. Plus de 90% d'entre eux sont des coopératives ou négociants agricoles, qui s'engagent ainsi à conseiller leurs clients et collecter les déchets issus de l'emploi des produits de l'agro fourniture qu'ils ont distribués. Plus localement, des collectivités territoriales et des groupes d'agriculteurs sont également impliqués dans l'organisation de la collecte (liste complète p. 48-50).

300.000 AGRICULTEURS

Les utilisateurs professionnels, principalement agriculteurs, trient, préparent et apportent leurs déchets aux dates et lieux fixés par leurs opérateurs de collecte. Appliquant les consignes de préparation de leurs déchets (nettoyage et tri lors de l'utilisation), les agriculteurs participent activement à la valorisation des déchets issus de leur activité. Les Chambres d'agriculture et d'autres organismes (liste p. 51), appuyés par le réseau FNSEA, contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes.

A.D.I.VALOR, l'éco-organisme de la filière

A.D.I.VALOR est une société privée (Société Anonyme Simplifiée), **sans but lucratif** : ses actionnaires s'engagent à réinvestir tout excédent éventuel dans l'activité de l'entreprise.

A.D.I.VALOR a mis en place l'organisation générale de la filière, en définissant, en particulier, les modalités techniques de gestion des intrants agricoles en fin de vie, de la collecte au traitement. Elle appuie les opérateurs de collecte, en les conseillant sur leur organisation et en mettant à disposition un ensemble d'outils de communication. Elle leur apporte également des soutiens financiers à la valorisation. Elle prend enfin en charge, via des entreprises spécialisées, les opérations de transport et de traitement, du point de collecte au site final de valorisation ou d'élimination.

A.D.I.VALOR déploie par ailleurs des travaux de recherche et développement pour optimiser les conditions de gestion des différents déchets, de la préparation chez l'agriculteur jusqu'au recyclage. Ces travaux visent notamment à trouver des nouvelles solutions de recyclage pour l'ensemble des produits en fin de vie gérés par A.D.I.VALOR.

L'ensemble de ces actions permet d'améliorer en permanence les résultats en termes de collecte et de recyclage des différents programmes.

Qualité
ISO 9001
ECOUTE - SERVICE - PROGRÈS

En juin 2015, A.D.I.VALOR a obtenu la certification "ISO 9001:2008" pour son système de management de la qualité de ses services. Au-delà de la reconnaissance, cette certification traduit l'engagement d'A.D.I.VALOR à améliorer, en continu, la qualité d'écoute et des services apportés à ses partenaires.

ORGANISATION

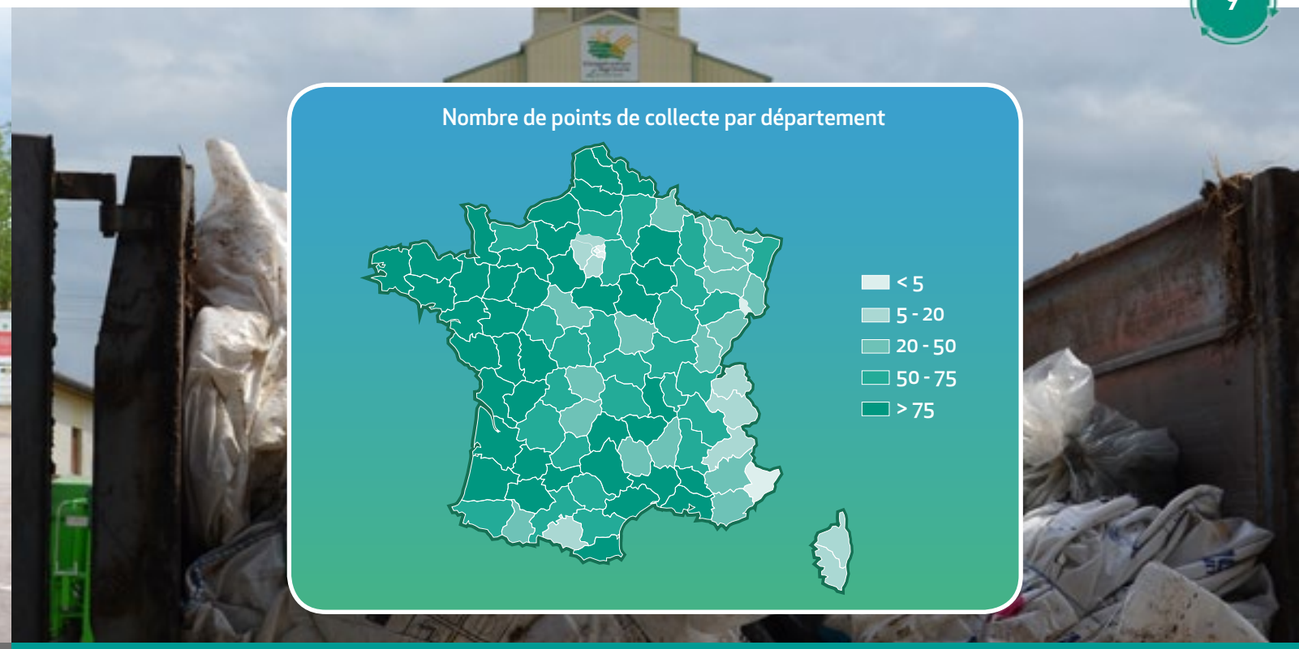

De la préparation à la valorisation

300.000 utilisateurs professionnels, agriculteurs et professionnels des espaces verts, trient à la source, préparent et apportent chaque année leurs plastiques et emballages usagés dans l'un des 7.000 points d'apport mis à leur disposition par les 1.300 opérateurs de collecte partenaires d'A.D.I.VALOR.

Les déchets sont ensuite regroupés sur 4.450 sites par les opérateurs de collecte, pour être ensuite enlevés par les **110 entreprises de collecte de déchets référencées** (liste p. 52) par A.D.I.VALOR. Les déchets collectés sont transportés sur **74 plateformes de prétraitement** (liste p. 52) à proximité, où ils font l'objet d'un tri complémentaire, d'un compactage (mise en balles) ou d'un broyage.

Ils seront ensuite expédiés vers des sites de valorisation (recyclage, valorisation énergétique) ou d'élimination (incinération, stockage), en France ou dans l'Union européenne.

La convention signée entre A.D.I.VALOR et chaque opérateur de collecte garantit l'enlèvement et le traitement des produits en fin de vie dans le respect de la réglementation en vigueur, en privilégiant autant que possible le recyclage des matériaux collectés.

La traçabilité des opérations est assurée par un usage systématique du bordereau de suivi des déchets, du point d'enlèvement jusqu'au site final de traitement.

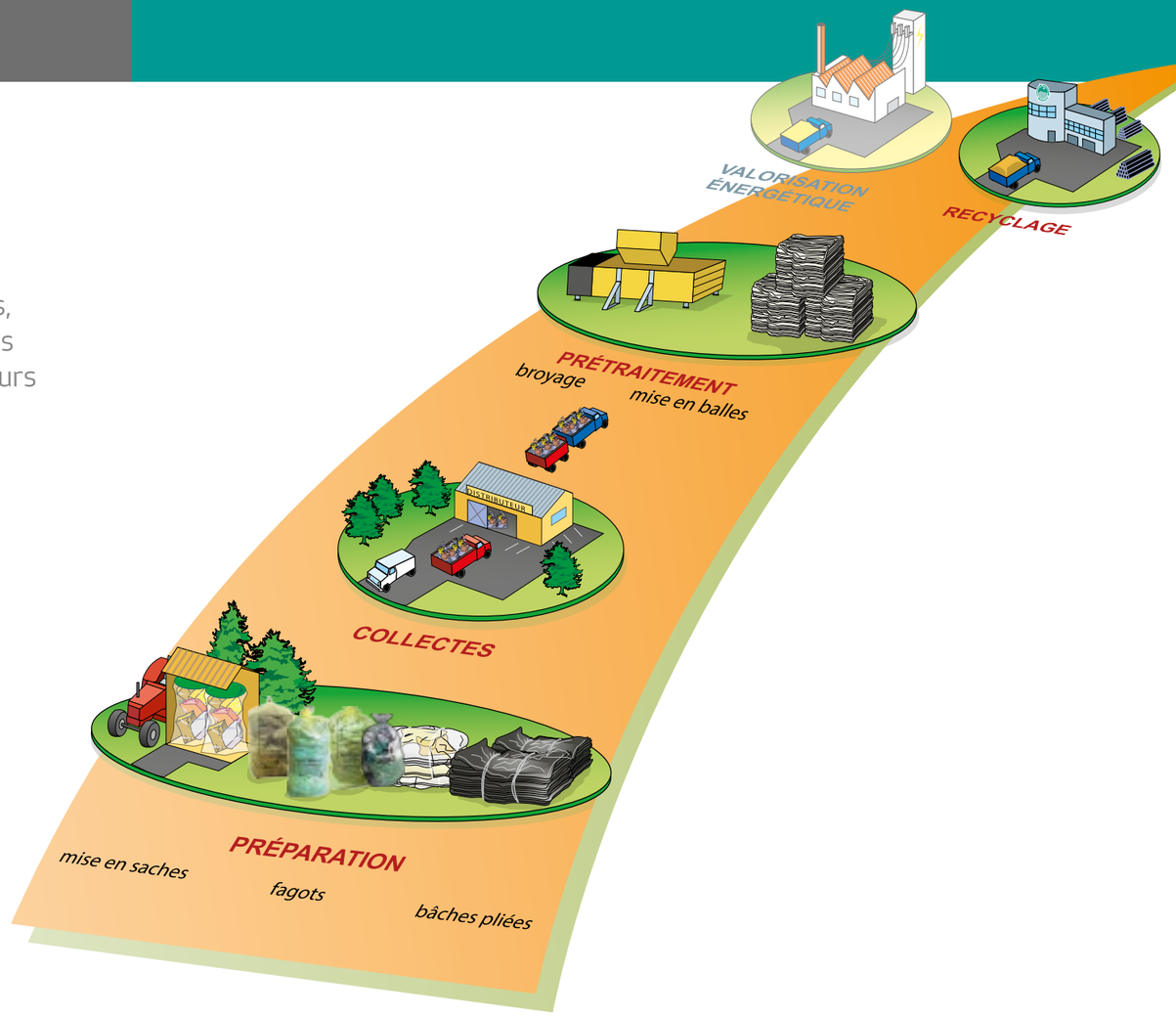

COLLECTE LOGISTIQUE

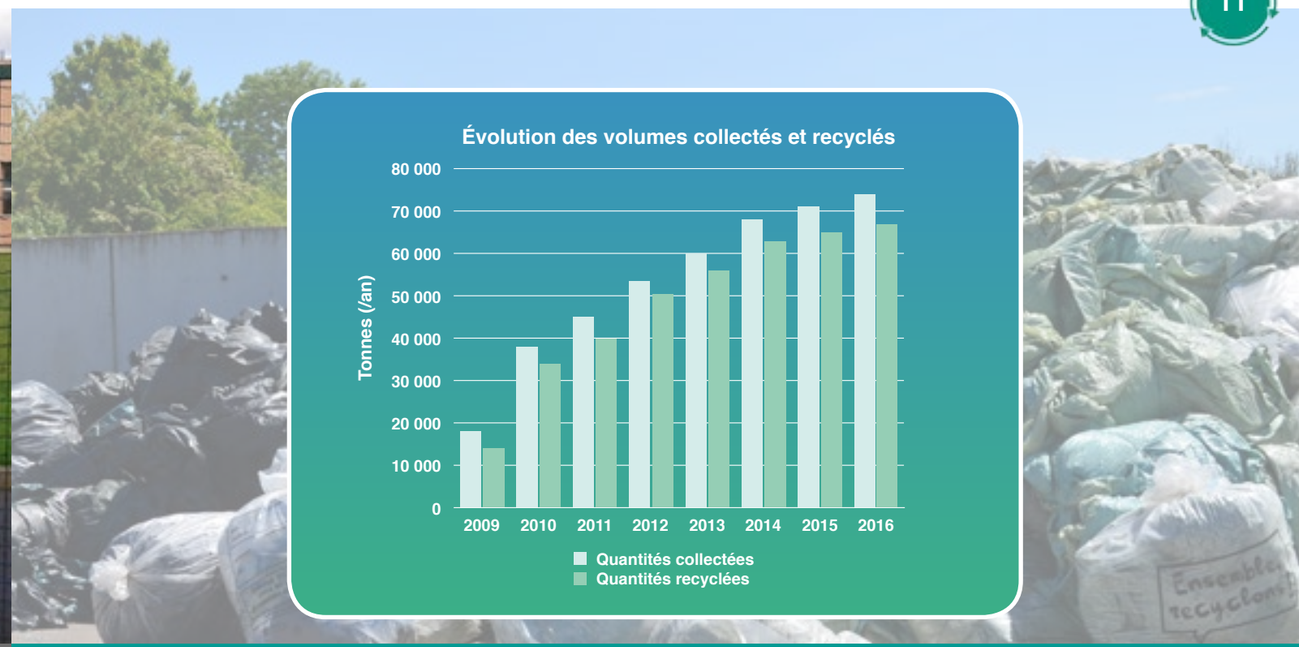

74.000 tonnes de plastiques et emballages usagés collectées

L'ensemble des programmes de collecte conduit A.D.I.VALOR à intervenir sur trois flux de déchets de l'agro fourniture :

- **Les emballages vides** (ayant contenu des produits phytopharmaceutiques, des engrais, des semences ou des produits d'hygiène) ;
- **Les plastiques usagés** (films, ficelles, filets) ;
- **Les déchets dangereux** (PPNU, EPI usagés, déchets d'effluents phytopharmaceutiques).

Le périmètre de collecte s'est élargi en 2016, avec le démarrage du programme « ECO-EPI » de collecte des Equipements de Protection Individuelle chimique usagés.

Les **quantités totales** d'emballages et plastiques usagés à collecter sont estimées à **116.000 tonnes,** dont 70.000 tonnes de films plastiques usagés.

La montée en puissance des différents programmes de collecte se poursuit : **74.000 tonnes** de plastiques et emballages usagés ont été **collectées en 2016, soit une progression de 3.000 tonnes (+ 4,2%)** par rapport à la campagne précédente.

Le **taux de collecte moyen** s'établit à **64%**, en progression de trois points par rapport à 2015.

Évolution du périmètre de collecte d'A.D.I.VALOR

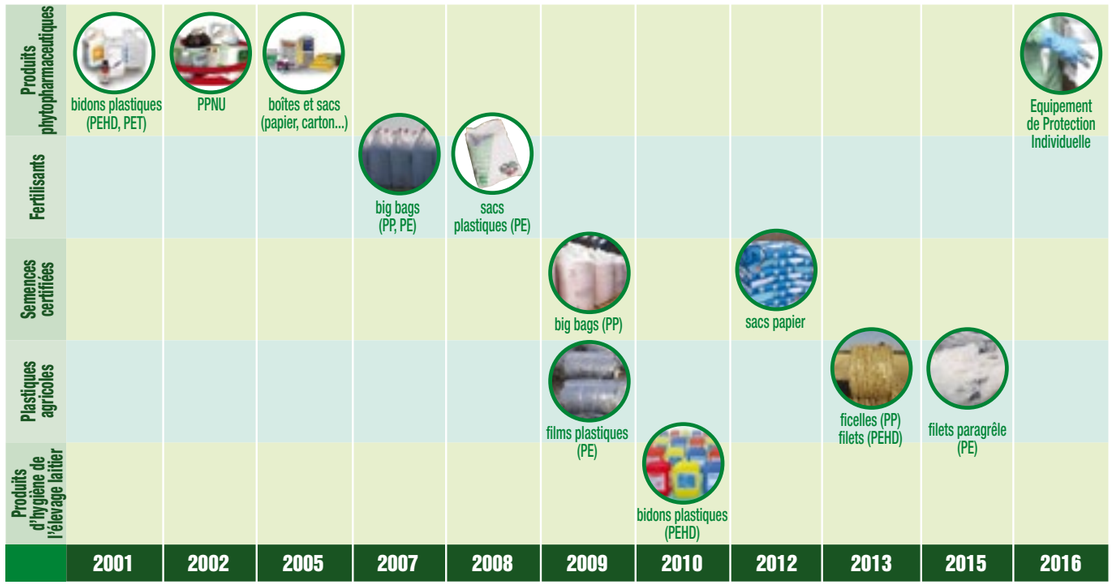

RECYCLAGE

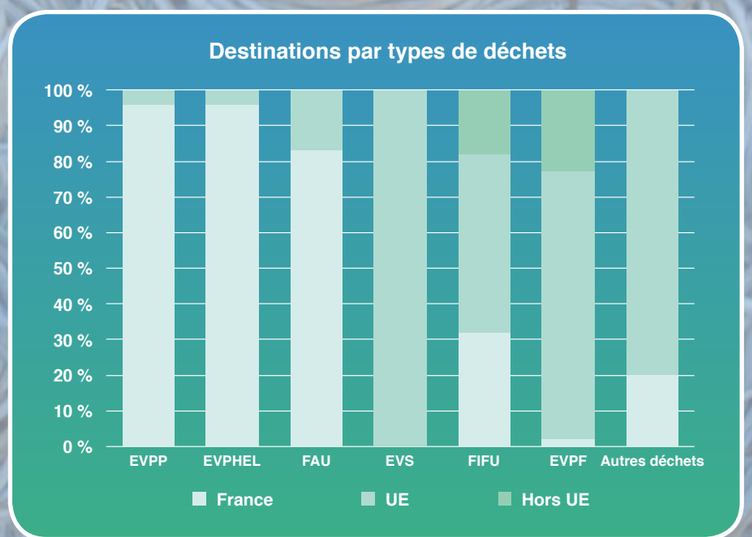

91% des emballages et plastiques collectés ont été recyclés

Grâce à la préparation et au tri à la source par les exploitants agricoles, la plupart des emballages et plastiques collectés peuvent être recyclés. Chez un éleveur, ce sont ainsi 10 flux d'emballages et plastiques qui sont triés sur la ferme !

Au total, plus de 68.000 tonnes de plastiques usagés ont été recyclées durant la dernière campagne (+ 3.000 tonnes), dont :

- **49.000 tonnes** de films et emballages à base de Polyéthylène basse densité (PEBD)
- **12.000 tonnes** d'emballages et ficelles à base de Polypropylène (PP)
- **7.000 tonnes** d'emballages rigides à base de Polyéthylène haute densité (PEHD).

Les engagements d'approvisionnement d'A.D.I.VALOR ainsi que la mise en place de partenariats durables avec les industriels du recyclage ont favorisé l'installation de nouvelles chaînes de recyclage, en France et dans l'Union européenne. Les collectes opérées par A.D.I.VALOR et ses partenaires participent ainsi à la consolidation d'une véritable industrie du recyclage de proximité.

En 2016, plus de 90% des emballages et plastiques usagés collectés ont été recyclés dans l'Union européenne, dont plus de 70% en France. La part des entreprises françaises devrait augmenter dans les prochaines années grâce au démarrage en cours ou à venir de nouvelles lignes de traitement.

La qualité des résines recyclées, issues des usines de régénération des matières plastiques, est par ailleurs en amélioration constante. Les applications possibles pour les matières plastiques recyclées issues des matières collectées par A.D.I.VALOR s'élargissent progressivement :

- sacs-poubelles, bâches pour la construction pour le PEBD,
- pièces de construction pour le PP,
- tubes plastiques, gaines électriques et mobilier urbain pour le PEHD.

BIDONS PLASTIQUES

Bidons de produits phytopharmaceutiques et assimilés

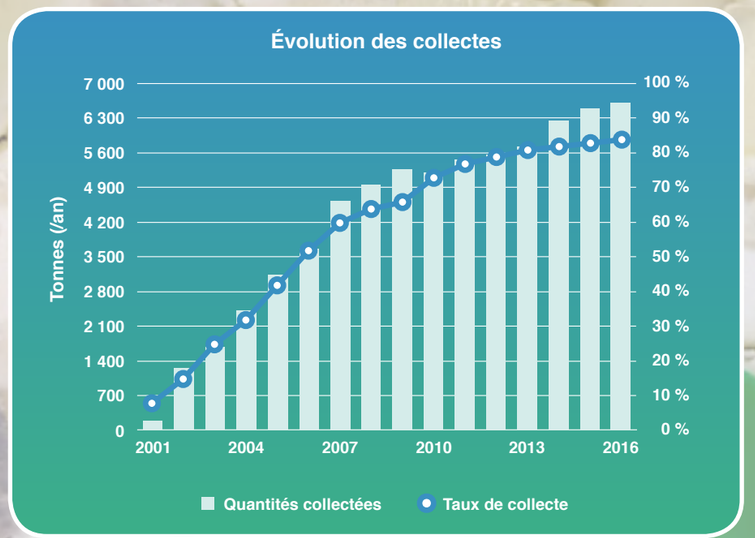

84% des emballages vides de produits phytopharmaceutiques collectés

Les produits phytopharmaceutiques sont destinés à la protection des cultures (herbicides, fongicides, insecticides, régulateurs de croissance, ...).
Les emballages vides issus de l'emploi de ces produits sont principalement constitués de bidons en plastique (majoritairement à base de polyéthylène haute densité) d'une contenance inférieure à 25 litres. Les autres emballages (boîtes et sacs en carton ou papier, fûts métalliques ou en plastique d'une contenance supérieure à 25 litres) ne représentent que 12% du gisement total.

Ce programme a été le premier mis en place lors de la création d'A.D.I.VALOR en 2001, à l'initiative de l'Union de l'Industrie de la Protection des Plantes (UIPP). Il est aujourd'hui piloté par A.D.I.VALOR et la société COVADA, filiale de l'UIPP.

Le taux de collecte a augmenté d'un point en 2016, s'élevant à 84%, dans un contexte de baisse de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
La performance est plus élevée pour les bidons plastiques (plus de 90%), le taux de collecte des boîtes et sacs n'atteignant, quant à lui, que 20%.

76% des bidons collectés ont été recyclés. Seul un bidon bien rincé peut être recyclé : la généralisation des procédures de préparation des bidons vides (rinçage au moment de l'utilisation des produits, contrôles au moment de la collecte et de l'enlèvement) ont ainsi permis d'améliorer le taux de recyclage.

Les conditions de recyclage ainsi que les usages finaux sont par ailleurs strictement contrôlés : gaines techniques, tubes pour l'industrie, etc.

L'objectif en 2020 est d'atteindre un taux de collecte de 88% et de recycler plus de 80% des emballages plastiques collectés.

BIG-BAGS

Big-bags d'engrais et de semences

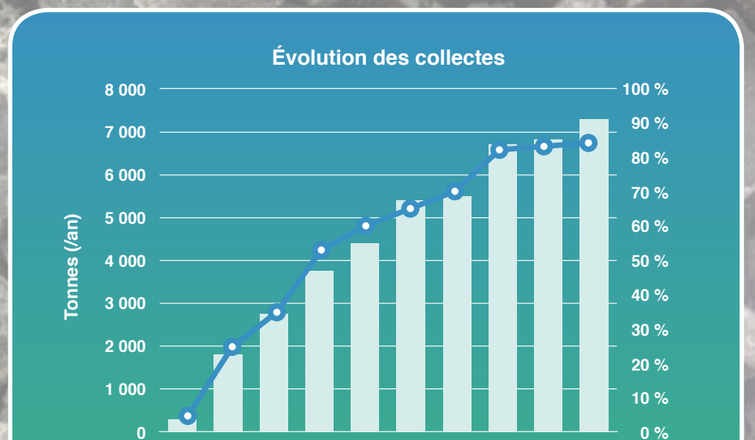

84% des big-bags usagés collectés

Les big-bags sont des emballages souples (“ grand récipient vrac souple “ ou GRVS, à base de polyéthylène et polypropylène) utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences certifiées. Le programme de collecte a démarré en 2007 pour les big-bags d'engrais, en 2009 pour les big-bags de semences.

Il est piloté par la Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements (SOVEEA), l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES) et A.D.I.VALOR.
7.300 tonnes de big-bags ont été collectées en 2016 (+500 tonnes par rapport à 2015). **Le taux de collecte augmente de 1 point**, pour atteindre 84%.

Après utilisation, les big-bags sont préparés par l'utilisateur en fagots de 5 à 10 unités puis déposés au point d'apport. Une fois collectés, ils seront mis en balles et stockés, avant d'être expédiés vers des unités de recyclage.
Une fois la matière plastique régénérée, ces big-bags sont utilisés dans la fabrication d'éléments de construction pour le bâtiment. 5 big-bags permettent ainsi la fabrication de 5 hourdis (plancher isolant) pour le bâtiment.

94% des big-bags collectés sont recyclés, principalement en Pologne et en Italie.
La priorité d'A.D.I.VALOR est maintenant d'accompagner la création et le développement de nouveaux projets industriels en France, afin de consolider la filière de recyclage des big-bags.
L'objectif en 2020 est d'atteindre un taux de collecte de 90%.

EVPHEL

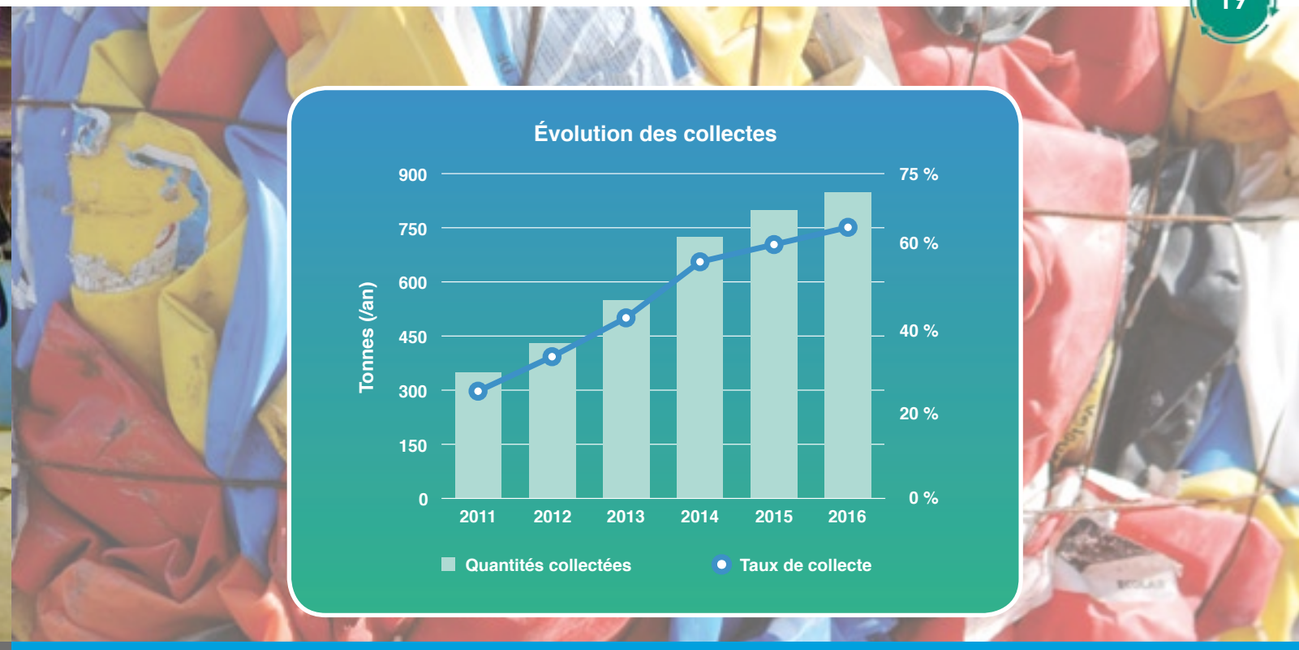

Emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier

63% des bidons vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier collectés

Les produits concernés sont utilisés par les éleveurs laitiers pour le nettoyage et la désinfection du matériel de traite ainsi que l'hygiène de la mamelle.
1.300 tonnes d'emballages sont à collecter chaque année, principalement des bidons de 10 à 60 litres composés de polyéthylène haute densité.

Cette initiative, pilotée par la société Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène (SEPH) et A.D.I.VALOR, est soutenue par le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL).

Le taux de collecte est en progression constante depuis la mise en place de ce programme en 2010. Pour 2016, **il augmente de 4 points pour atteindre 63%** : 850 tonnes d'emballages vides ont ainsi été collectées.

Les éleveurs laitiers sont pleinement engagés dans la collecte de ces emballages, notamment au travers de **la charte des bonnes pratiques d'élevage.**

charte des bonnes pratiques d'élevage

82% des emballages collectés ont été recyclés (+8%). Les plastiques recyclés sont incorporés dans la fabrication de nombreux produits plastiques.

L'objectif en 2020 est d'atteindre un taux de collecte de 80%, et de recycler plus de 90% des emballages collectés.

SACS PAPIER

Sacs papier de semences certifiées

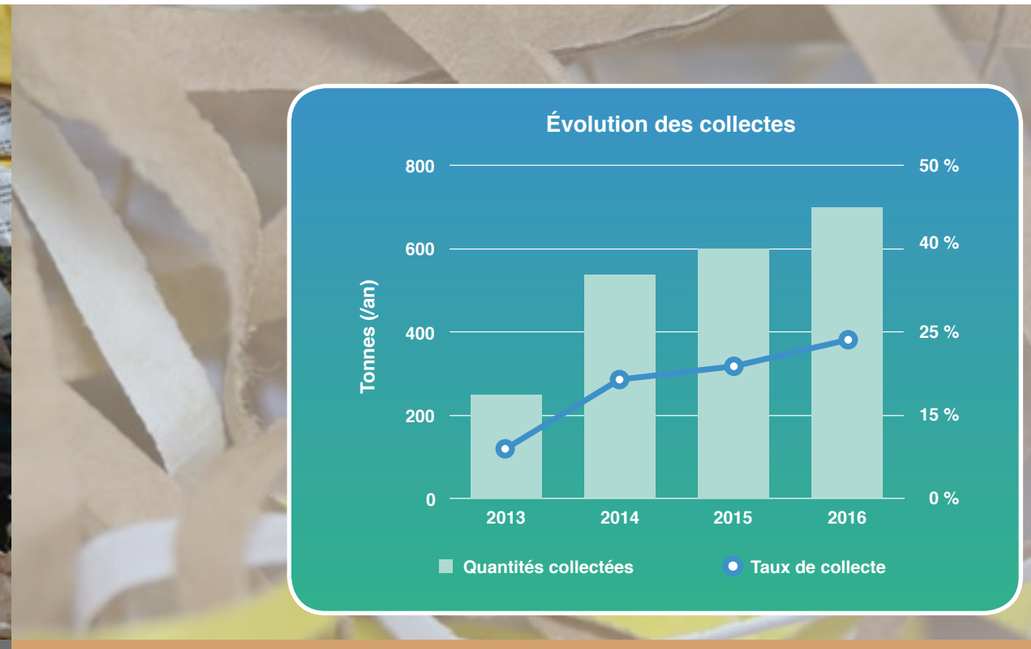

24% des sacs papier sont collectés

Ces emballages sont utilisés pour le conditionnement des semences certifiées (céréales, maïs, tournesol, colza, espèces fourragères et potagères, etc.) produites et commercialisées selon des cahiers des charges très précis. En plus des big-bags, ces semences peuvent être conditionnées en sacs en papier.

Ce programme est piloté par A.D.I.VALOR et l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES), créée à l'initiative de l'Union Française des Semenciers (UFS).

Le gisement de sacs de semences en papier usagés s'élève à 3.000 tonnes par an. Depuis le lancement de ce programme en 2012, **le taux de collecte progresse de façon continue et atteint 24% en 2016 (+4%)**, avec un total de plus de 600 tonnes de sacs usagés collectées.

Ces sacs en papier étaient auparavant réutilisés ou brûlés par les utilisateurs. Les sacs en papier collectés sont dorénavant :
- recyclés pour fabriquer des couches de protection de panneaux isolants, ou
- valorisés comme combustible de substitution en cimenterie.

40% des quantités collectées ont été recyclées en 2016 (+8%) ; 10 kilos de sacs en papier recyclés permettant d'économiser 10,4 kilos de bois et 500 litres d'eau.

L'objectif en 2020 est d'atteindre un taux de collecte de 35% et de recycler 50% des emballages collectés.

FILMS PLASTIQUES

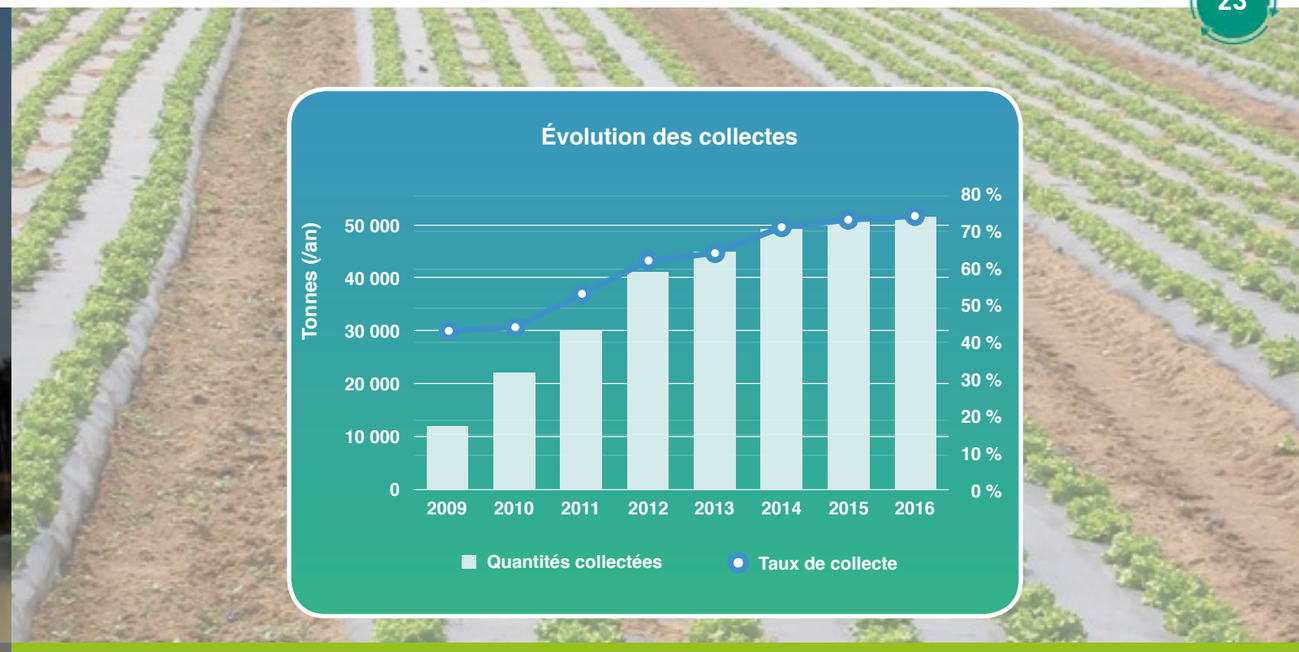

Films plastiques d'élevage et de maraîchage

74% des films plastiques usagés sont collectés

Les films plastiques sont utilisés en agriculture à des fins de protection des cultures maraîchères ou pour la bonne conservation des fourrages en élevage. Ils sont principalement fabriqués à base de polyéthylène.

Le gisement de films plastiques usagés à collecter est estimé à 70.000 tonnes par an. **Leur collecte est soutenue par les fabricants de films plastiques via l'initiative "Agriculture, Plastique et Environnement " (APE), pilotée par le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA).**

Les quantités collectées en 2016 ont augmenté de 800 tonnes, pour atteindre 51.600 tonnes. **Le taux de collecte moyen est de 74%, en progression d'un point par rapport à 2015. Il est estimé à 90% pour les films de maraîchage et 57% pour les films d'élevage.**

	Quantités collectées	Taux de collecte
Maraîchage	26.700	90%
Élevage	24.900	57%
TOTAL	**51.600**	**74%**

Les films agricoles usagés sont recyclés à 98% pour fabriquer d'autres films plastiques utilisés dans un grand nombre d'applications dont des sacs poubelles et des bâches de couverture. Ainsi, le recyclage de 100 kilos de films plastiques permet, par exemple la fabrication de 650 sacs poubelles de 100 litres.

La réduction du taux de souillure des films plastiques usagés issus du maraichage est un enjeu technique et économique important pour les maraichers. Suite au projet RAFU I (Recyclage Agriculture Films Usagés) qui s'est achevé fin 2015, un appel à projets RAFU II a été lancé en 2016 afin de transférer les innovations vers les producteurs.

L'objectif en 2020 est d'atteindre un taux de collecte de 85%, ce qui nécessitera une forte augmentation du taux de collecte des films plastiques utilisés en élevage.

ape France
Agriculture Plastique Environnement

10 000 sacs poubelles « Bravo les agriculteurs recycleurs ! » ont été distribués lors du Salon International de l'Agriculture 2016. Ces sacs sont entièrement éco-conçus à partir de plastiques agricoles recyclés.

FICELLES FILETS

Ficelles et filets balles rondes

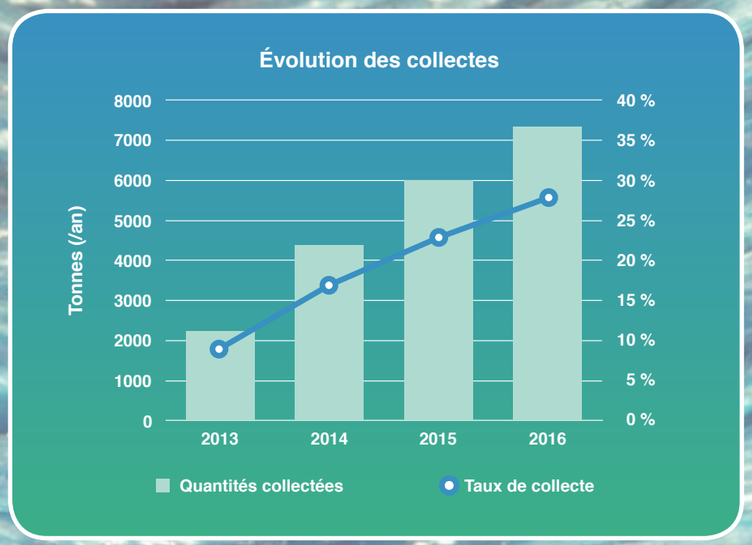

28% des ficelles et filets balles rondes collectés

Les ficelles en polypropylène et les filets en polyéthylène sont principalement utilisés pour le conditionnement des fourrages. Les ficelles plastiques sont également utilisées pour le palissage de la vigne et en cultures sous serre.
20.000 tonnes de ficelles et 6.000 tonnes de filets balles rondes sont à collecter, chaque année, auprès de plus de 100.000 agriculteurs.

Ce programme a débuté en 2013. **Il est piloté, dans le cadre de l'initiative APE (Agriculture, Plastique et Environnement), par le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) et A.D.I.VALOR.**

Les ficelles et les filets sont collectés séparément pour pouvoir être recyclés.
7.350 tonnes ont été collectées en 2016 ; **le taux de collecte augmente de 5 points, pour atteindre 28%.**

100% des ficelles collectées sont recyclées : les matières plastiques issues du processus de régénération sont utilisées pour la fabrication de pièces mécaniques telles que des raccords de canalisation ou des pièces pour le bâtiment et l'automobile.

A.D.I.VALOR soutient plusieurs projets pour mettre au point des procédés de recyclage des filets, qui n'existent pas à ce jour.

Ces projets conduiront, à partir de 2017, à l'implantation, en France, de nouvelles unités industrielles de recyclage.

L'objectif en 2020 est d'atteindre un taux de collecte de 55% et de recycler plus de 90% des ficelles et filets collectés.

ape France
Agriculture Plastique Environnement

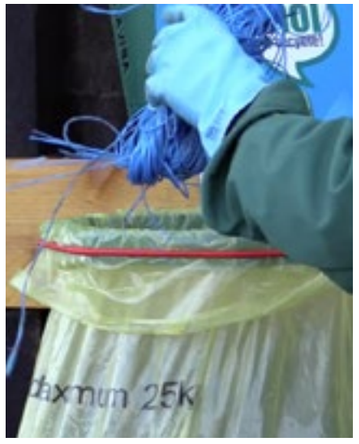

FILETS PARAGRÊLE

Filets paragrêle

350 tonnes de filets paragrêle collectées

Les filets paragrêle, composés de polyéthylène basse densité, sont utilisés en arboriculture afin de protéger les cultures des risques liés aux intempéries. Ainsi, plus de 17.000 hectares de vergers (pommes, poires, pêches-nectarines, abricots, cerises...) sont aujourd'hui protégés et l'utilisation de ces filets est en constante augmentation. Ces filets ont une durée de vie d'environ 10 à 15 ans.
D'ici à 2020, 1.000 tonnes de filets paragrêle usagés seraient à collecter annuellement.

Initiative volontaire de la profession, ce programme réunit la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF), l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP), Coop de France, le Comité français des Plastiques en Agriculture et A.D.I.VALOR. Il est par ailleurs soutenu par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA). Les arboriculteurs disposent dorénavant d'une solution sûre et durable de recyclage des filets qu'ils utilisent sur leurs exploitations.

350 tonnes de filets paragrêle usagés ont été collectées depuis le démarrage du programme en 2015, recyclés en éléments deconstruction ou mobilier urbain. L'objectif est maintenant de consolider et d'optimiser ce nouveau programme de collecte.

ape France
Agriculture Plastique Environnement

DÉCHETS DANGEREUX

Produits phytopharmaceutiques non utilisables

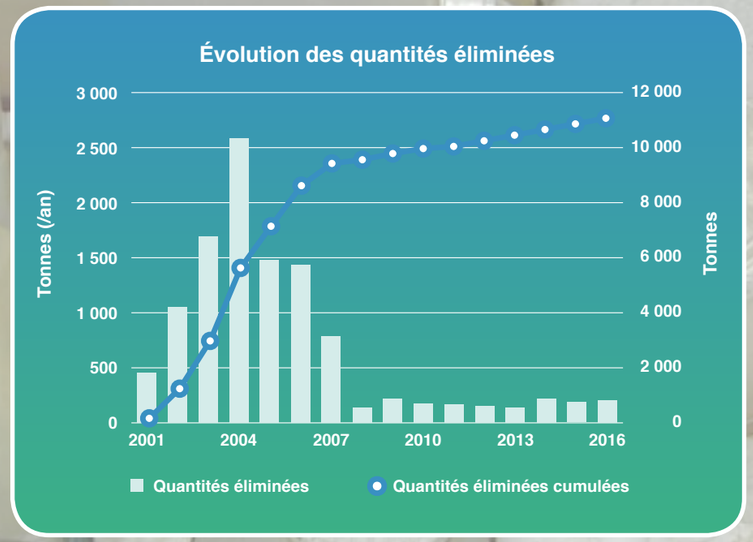

11.100 tonnes de produits phytopharmaceutiques non utilisables éliminées

Un produit phytopharmaceutique est un produit destiné à la protection des cultures (herbicide, fongicide, insecticide…). Un tel produit devient non utilisable suite à :
- une interdiction règlementaire,
- un retrait d'autorisation de mise sur le marché,
- la perte de ses caractéristiques physico-chimiques (notamment si le produit est périmé),
- l'impossibilité d'être utilisé par l'exploitant (arrêt de culture, changement d'itinéraire technique…).

Avant les premières opérations de collecte mises en place par A.D.I.VALOR, un stock " historique " accumulé s'était constitué chez les utilisateurs professionnels. Ces premières collectes de déstockage ont permis d'éliminer 9.600 tonnes de ce stock entre 2001 et 2008.

Depuis 2009, un dispositif pérenne de gestion des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU) a été mis en place par A.D.I.VALOR sur l'ensemble du territoire. **En 2016, 197 tonnes de PPNU ont été collectées** et éliminées dans des installations spécialisées, portant les quantités totales éliminées à **11.100 tonnes depuis le démarrage des collectes en 2001.**

Selon les études menées par A.D.I.VALOR, les stocks résiduels concernent désormais moins de 10% des exploitations agricoles. Les partenaires de la filière A.D.I.VALOR continuent de se mobiliser pour proposer un service de proximité de récupération des PPNU aux utilisateurs professionnels.

EPI usagés

Équipements de protection individuelle chimique usagés

2016 à marqué le démarrage des collectes des Equipements de Protection Individuelle chimique (EPI) usagés utilisés en agriculture.
Cette initiative volontaire **des agriculteurs, distributeurs et industriels** concerne la gestion de la fin de vie des équipements de protection individuelle chimique, utilisés lors de la manipulation et l'application de produits phytopharmaceutiques et de semences certifiées traitées. **Il s'agit principalement de gants, combinaison, lunettes et masques de protection.**

Sont partenaires de cette initiative :
InVivo, AXE Environnement, COOP DE FRANCE - Métiers du Grain, la FNA (Fédération du Négoce Agricole), la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), l'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes), l'UFS (Union Française des Semenciers).

Une étude de pré-configuration, réalisée en 2014 par A.D.I.VALOR, avait estimé à 100 tonnes la quantité d'équipements de protection usagés à récupérer chaque année en France métropolitaine.
Ces quantités devraient augmenter dans les prochaines années, compte tenu d'une utilisation accrue de ce type de protection par les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques.

Potentiellement souillés par les produits phytopharmaceutiques, ces déchets sont considérés comme dangereux et doivent être incinérés dans des installations agréées.

ECO EPI : la marque d'un engagement responsable
Les fournisseurs et distributeurs partenaires de l'initiative arborent le logo « ECO EPI » ; ils incluent **une éco contribution dans le prix de vente des EPI** neufs qu'ils commercialisent, qui permet d'en financer l'élimination.

L'application de l'éco contribution sur les ventes d'EPI neufs est mise en oeuvre depuis le 1er janvier 2016.
Les enlèvements opérés par A.D.I.VALOR ont débuté en avril 2016 ; 7 tonnes ont été collectées en 2016.

Les sacs de collecte d'EPI usagés peuvent être rapportés par les exploitants agricoles, aux dates et lieux qui leurs sont indiqués par leurs distributeurs.

Développement en cours

A.D.I.VALOR et ses partenaires se sont engagés à développer des solutions de collecte et de valorisation pour les **autres flux de déchets issus des exploitations agricoles.**

DÉCHETS DE TRAITEMENT DES EFFLUENTS PHYTOPHARMACEUTIQUES.

A.D.I.VALOR a publié, en 2010, un référentiel technique sur le traitement des déchets issus du traitement des effluents de produits phytopharmaceutiques provenant de la vidange ou du lavage des pulvérisateurs.
Depuis 2011, A.D.I.VALOR et les metteurs sur le marché des procédés de traitement des effluents phytopharmaceutiques ont signé des contrats pour l'élimination des déchets issus des procédés Osmofilm®, Héliosec® et Ecobang®.
Ces déchets secs sont récupérés et éliminés par A.D.I.VALOR, en même temps que les PPNU (produits phytopharmaceutiques non utilisables).
La collecte des déchets issus d'autres procédés de traitement des effluents est à l'étude.

AUTRES PLASTIQUES USAGÉS

En étroite concertation avec le Comité français des Plastiques en Agriculture, A.D.I.VALOR a présenté en 2015 les résultats de l'étude de faisabilité sur la collecte et la valorisation des autres plastiques usagés issus de l'agriculture, notamment les gaines d'irrigation, les films non tissés et les pots horticoles.
Cette étude a conduit à la mise en place, par A.D.I.VALOR, d'une offre de service pour la collecte et la valorisation des gaines d'irrigation ainsi que pour les films non tissés. Cette action vient compléter les collectes déjà en place au niveau local.
Concernant la gestion des pots horticoles usagés, l'étude préconise l'élaboration d'un référentiel technique pour aider les pépiniéristes à organiser individuellement la gestion de leurs plastiques usagés.

S

PRODUITS D'HYGIÈNE

En 2005, A.D.I.VALOR a réalisé une étude de faisabilité pour le compte de l'Union Française des Laboratoires et Industries Œnologiques (U.F.L.I.O.). Avec l'appui technique d'A.D.I.VALOR, des opérations pilotes sont menées dans les vignobles champenois et bordelais.
Avec SEPH, qui gère actuellement le financement du programme " EVPHEL", A.D.I.VALOR étudie la faisabilité de mettre en place une collecte pour l'ensemble des produits d'hygiène animale ainsi que les produits œnologiques et d'hygiène de la cave. Une étude prospective a été menée en ce sens en 2016 auprès des distributeurs.

Échanger, prévenir, optimiser

Depuis sa création, A.D.I.VALOR réalise des études et engage des programmes de développement avec comme principaux objectifs :
- d'améliorer l'efficacité technique et environnementale de la filière, et des différents programmes de déchets ;
- d'encourager la prévention en amont et en aval des collectes ;
- de mettre en place des indicateurs fiables.

ECHANGE ET CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES

A.D.I.VALOR a mis en place, dès sa création, un comité technique national de suivi qui est l'occasion d'informer et d'échanger avec tous les acteurs partenaires d'A.D.I.VALOR : administrations, professionnels du déchet, associations, industries, distribution, agriculteurs, collectivités. En parallèle de l'activité d'A.D.I.VALOR, les sujets suivants ont été abordés en 2016 :
- Démarche « 100% APE », l'engagement environnemental des professionnels de la plasticulture.
- Enquête sur les pratiques agricoles menée par les services du Ministère de l'agriculture.
- Loi de transition énergétique et paquet économie circulaire
- Bioplastiques

Au niveau des territoires, des comités de pilotage régionaux ou départementaux fonctionnent, en partenariat avec les Chambres d'agriculture et les fédérations de coopératives et négociants agricoles : ils sont des relais d'information et de concertation indispensables pour consolider les réseaux de collecte au niveau local.

PRÉVENTION AMONT

A.D.I.VALOR sensibilise les industriels sur les coûts et sur les contraintes techniques de la gestion de la fin de vie de leurs produits.
COVADA a ainsi mis en place, pour les produits phytopharmaceutiques, un barème qui prend en compte le type et le poids des emballages.
Le barème d'éco-contribution sur les films agricoles, défini par le CPA, évolue, quant à lui, pour se rapprocher progressivement des coûts réels de gestion de chaque type de films usagés.

PRÉVENTION AVAL : L'IMPORTANCE DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES

La mise en place de bonnes pratiques de gestion de la fin de vie des intrants agricoles porte principalement sur le bon nettoyage et le tri des emballages et plastiques usagés, à réaliser de préférence dès la fin d'utilisation.
Dans ce but, A.D.I.VALOR communique auprès des agriculteurs et des distributeurs des consignes de préparation et de tri.
A.D.I.VALOR est par ailleurs partenaire des actions en faveur des " bonnes pratiques " engagées par les professionnels agricoles et les pouvoirs publics, telles que la Charte des bonnes pratiques d'élevage, Certiphyto ou le réseau FARRE.

PROJET RAFU

Le projet RAFU (Recyclage, Agricole, Films Usagés) a eu pour objectif d'améliorer les conditions de collecte et de valorisation des films plastiques agricoles utilisés en maraîchage, principalement paillage et semi forçage. Lancé en décembre 2011, il s'est achevé fin 2015.

Le fort taux de souillure de ces films plastiques entraîne des contraintes techniques et économiques pour leur collecte et leur recyclage. L'enjeu du projet a été à la fois technique (faciliter le recyclage), environnemental (limiter les impacts, réduire à la source, économiser les ressources) et surtout économique (réduire le coût de collecte et de traitement des films plastiques usagés les plus souillés).

A la suite des résultats du projet RAFU, un appel à projets a été lancé par le CPA en 2016 visant à transférer les innovations vers les producteurs, dans le cadre de l'action intitulée RAFU II. Elle vise à encourager le lancement de projets locaux d'amélioration des techniques de dépose des films plastiques de maraichage, pour adapter les outils et méthodes aux cultures locales concernées.

COMMUNICATION

Informer, sensibiliser

ÉVÉNEMENTS

A.D.I.VALOR a participé en tant qu'exposant à deux salons agricoles majeurs de l'année 2016 qui totalisent près de 200.000 visiteurs :
- le Space, le salon de l'élevage à Rennes,
- le Sommet de l'élevage, le rendez-vous des éleveurs à Clermont-Ferrand,

Lors du Space et du Sommet de l'élevage, plusieurs centaines de sacs de collecte de 250 litres (collecte des ficelles-filets et des films d'enrubannage) ont été distribués aux professionnels. Des sacs poubelles fabriqués à partir de film recyclés ont par ailleurs été remis aux éleveurs participant aux concours.

COMMUNICATION MÉDIA

A.D.I.VALOR a poursuivi et développé la campagne d'information dans la presse et sur les principaux sites internet agricoles autour du slogan « moi, je recycle ». Cette campagne a permis d'aborder l'ensemble des programmes de collecte des plastiques et emballages usagés :
- 19 annonces diffusées dans 8 supports presse pour un total de 1.136.800 exemplaires,
- 12 bannières et pavés internet vus 2.366.000 fois.

COMMUNICATION DANS LES TERRITOIRES

Le service de maquettage proposé par A.D.I.VALOR aux distributeurs (coopératives, négoces) et aux Chambres d'agriculture se développe. Les partenaires peuvent obtenir, gratuitement, des outils d'information personnalisés (dates, sites, périmètre, consignes…). Les modèles de dépliants, de posters ou de bandeaux internet leur sont fournis sous forme de fichiers prêts à diffuser. Plus de 160 opérateurs ont bénéficié de ce service en 2016 : cela représente plus de 246 maquettes personnalisées.

INTERNET/EXTRANET

Régulièrement mis à jour et alimenté, le site www.adivalor.fr a comptabilisé un doublement du nombre de pages vues depuis 5 ans.
L'extranet A.D.I.VALOR est devenu, pour les distributeurs partenaires, une véritable boîte à outils ; les nombreux modules permettent de préparer, organiser, communiquer et gérer les collectes.
170 articles ont été diffusés via la lettre électronique d'information, ou newsletter « L'ACTU », à près de 10.000 abonnés rendant compte de l'actualité d'A.D.I.VALOR, de ses contributeurs et de ses partenaires. De nombreux articles sont régulièrement repris dans la presse professionnelle agricole et sur les moteurs de recherche.

DOCUMENTS D'INFORMATION

Pour faciliter l'accès aux documents d'information proposés gratuitement par A.D.I.VALOR, un « catalogue en ligne » permet aux partenaires de la filière de passer directement leurs commandes qui sont enregistrées et livrées sous 72 heures. 650 expéditions ont ainsi été réalisées en 2016 auprès de 473 entreprises représentant 160.000 documents (dépliants, affiches) distribués.

CHAMPION D'EUROPE

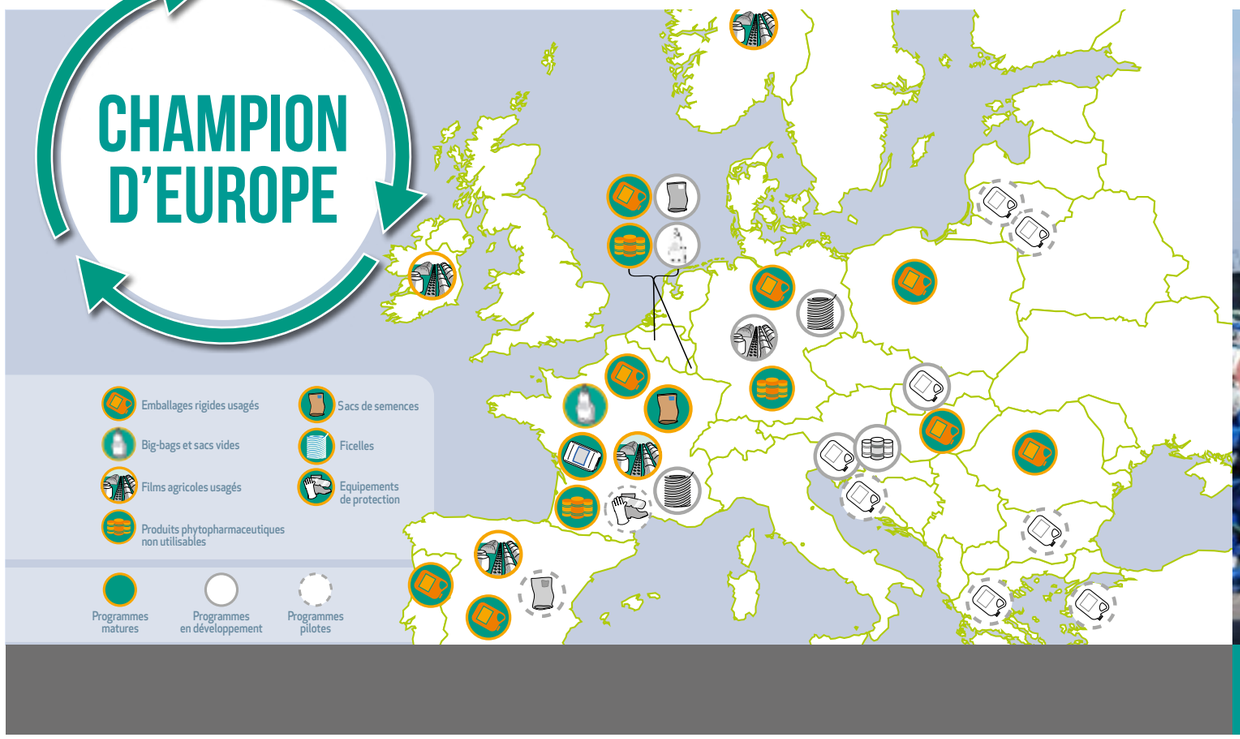

LA FRANCE EST LE SEUL PAYS AU MONDE À DISPOSER D'UNE ORGANISATION ayant atteint une performance élevée de collecte pour les principaux déchets d'agro fourniture :

- Avec plus de 90% de taux de collecte des bidons plastiques vides de produits phytopharmaceutiques, la France est dans le trio de tête mondial, avec la Belgique et le Brésil.
- En Europe, seules la France, le Benelux, l'Allemagne et la Roumanie disposent également d'un système pérenne de récupération des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables.
- La France est enfin le seul pays à disposer, via A.D.I.VALOR, d'un système organisé et performant pour la collecte et la valorisation des emballages usagés d'engrais et de semences, des ficelles et filets usagés, ainsi que des équipements de protection individuelle usagés.

LE SAVOIR-FAIRE DE LA FRANCE EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS D'AGRO FOURNITURE FAIT DONC RÉFÉRENCE, tant au niveau européen que mondial.

A.D.I.VALOR SOUHAITE VALORISER CE SAVOIR-FAIRE EN RENFORÇANT LA COOPÉRATION avec les autres pays membres de l'Union européenne :

- A.D.I.VALOR est membre actif d'EPRO, association européenne des organismes experts en charge de la gestion de systèmes de collecte et la valorisation des plastiques, regroupant 17 organisations dans 14 pays d'Europe. Il s'agit d'un forum unique d'échange et d'étude entre les différents membres.
- A.D.I.VALOR a élaboré un projet de réseau de démonstration qui associe la France (A.D.I.VALOR), l'Allemagne (RIGK), l'Espagne (SIGFITO, Union des coopératives espagnoles) et des associations européennes telles qu'EPRO, APE Europe (industriels des plastiques en agriculture) et Plastics Recyclers Europe (industriels du recyclage des plastiques).

European Association Of Plastics Recycling & Recovery Organisations

ACCORD-CADRE

De gauche à droite : Claude Perrin (SEPH), Didier Marteau (APCA), Louis Cayeux (FNSEA), Vincent Magdelaine (Coop de France – Métiers du grain), Rémi Haquin (A.D.I.VALOR), Anne Céline Contamine (UFS-ARES), Pierre-Yves Busschaert, Eugénia Pommaret, Francis Legendre (COVADA-UIPP), Marc Mortureux (MEEM), Manuel Gavelle (CNIEL), Thierry Dupont (InVIVO), Sébastien Picardat (FNA), Paul Cammal (CPA), Gilles Poidevin (SOVEEA).

L'appui des pouvoirs publics

Elaboré avec les services de l'ADEME et du Ministère en charge de l'environnement, l'accord-cadre pluriannuel définit les engagements et objectifs mutuels d'A.D.I.VALOR et des pouvoirs publics. Cet accord reconnaît et précise le fonctionnement de la démarche volontaire portée par l'interprofession agricole.

Le Ministère en charge de l'environnement et A.D.I.VALOR ont signé le 1er octobre 2003 un premier accord-cadre dans le but d'encourager et pérenniser cette initiative des professionnels de l'agriculture, alors centrée sur la collecte et le traitement des déchets issus de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Un second accord, couvrant la période 2011-2015, a été signé le 8 février 2011.

2011-2015 : DES OBJECTIFS ATTEINTS

Le bilan de la période écoulée est satisfaisant : les objectifs visés ont été atteints, les engagements préconisés ont été remplis. A retenir en particulier :

- **Les objectifs de collecte et valorisation** de tous les programmes de collecte ont été atteints, voire dépassés. Certains programmes matures atteignent plus de 80% de taux de collecte, avec des taux collectés/recyclés pouvant atteindre 99%.
- A.D.I.VALOR a par ailleurs **étendu son périmètre d'intervention** en lançant plusieurs **nouveaux programmes de collecte et de valorisation :**
  - Emballages vides de semences (sacs en papier), en octobre 2012.
  - Ficelles et filets balles rondes usagés, en avril 2013.
  - Filets paragrêle usagés, en mars 2015.

2016-2020 : DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Le Ministère en charge de l'environnement et A.D.I.VALOR ont signé le 6 juillet 2016 un **nouvel accord-cadre pour la période 2016-2020.**

Cet accord conforte le succès de l'initiative volontaire de la profession agricole, qui est exemplaire dans la gestion de ses déchets. Ce nouvel accord-cadre prévoit des **objectifs ambitieux de collecte et de recyclage d'ici 2020**, tant pour les programmes de collecte matures que les programmes récents.

A.D.I.VALOR et ses partenaires ambitionnent d'atteindre, **d'ici 2020, un taux de collecte moyen de 78%, et un taux de recyclage de 74%.** Les quantités d'emballages et de plastiques collectées devraient atteindre près de **90.000 tonnes en 2020**, soit une augmentation de 32% par rapport à 2014.

Le taux de recyclage devrait atteindre 83% pour les programmes mis en place entre 2001 et 2011, 47% pour les programmes initiés après 2011. Pour chaque catégorie de déchet issu de l'emploi des produits de l'agro fourniture, le nouvel accord précise les taux de collecte et de recyclage visés pour 2020.

L'accord-cadre approfondit également les engagements existants et introduit par ailleurs de nouvelles orientations.

A.D.I.VALOR ET SES PARTENAIRES S'ENGAGENT

à poursuivre leurs actions :

- De promotion de l'éco-conception des produits de l'agro fourniture.
- De communication et de sensibilisation des utilisateurs professionnels.
- De transmission annuelle d'un bilan d'activité comprenant en particulier les résultats par flux de déchets.

A.D.I.VALOR et ses partenaires s'engagent par ailleurs à :

- Travailler à la mise en place d'une éco-modulation des barèmes des éco-contributions.
- Prendre en compte le principe de proximité pour les opérations de recyclage.
- Développer des solutions de collecte et de valorisation pour les autres flux de déchets issus de produits de l'agro fourniture.
- Apporter une expertise et un accompagnement techniques à la mise en place de filières pérennes de gestion des intrants agricoles en fin de vie dans chaque département d'Outre-mer.

LES POUVOIRS PUBLICS SOUTIENNENT A.D.I.VALOR ET SES PARTENAIRES

dans les différentes actions mises en œuvre, notamment :

- Informer et consulter A.D.I.VALOR de toute évolution réglementaire pouvant impacter le fonctionnement de la filière.
- Accompagner et soutenir A.D.I.VALOR dans ses démarches visant à étendre le champ des déchets des produits de l'agro fourniture collectés.
- Accompagner A.D.I.VALOR et ses partenaires dans ses démarches visant, par la recherche de nouveaux procédés et débouchés, à développer le recyclage et à promouvoir l'éco-conception des produits de l'agro fourniture.
- Soutenir A.D.I.VALOR dans ses actions de sensibilisation des exploitants agricoles sur la prévention, sur le respect de la réglementation en matière de gestion des déchets, et sur les dispositifs de collecte mis en place par A.D.I.VALOR.
- Encourager et inciter les metteurs sur le marché de produits d'agro fourniture à s'engager dans des systèmes individuels ou collectifs de gestion de la fin de vie de leurs produits, notamment en participant aux filières mises en œuvre par A.D.I.VALOR.
- Sensibiliser et encourager l'ensemble des acteurs de la sphère publique (établissements publics, collectivités territoriales, administrations) à apporter leur appui à l'organisation locale des filières mises en œuvre par A.D.I.VALOR.

Les actionnaires partenaires d'A.D.I.VALOR

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE (APCA)

Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elles accompagnent les agriculteurs sur l'ensemble du territoire, pour soutenir une production agricole économiquement performante et de qualité, respectueuse de l'environnement.

ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION ET LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES DE SEMENCES (ARES)

ARES a été créée à l'initiative des entreprises membres de l'Union Française des Semenciers pour apporter aux agriculteurs une solution de gestion des emballages vides issus de l'utilisation de semences. Par leurs participations, ces sociétés contribuent au financement du programme de collecte des emballages vides de semences certifiées.

COOP DE FRANCE - MÉTIERS DU GRAIN

COOP de France Métiers du grain fédère l'ensemble des coopératives de collecte de grains et de distribution d'approvisionnement aux agriculteurs. Au service de leurs adhérents coopérateurs, elles garantissent un conseil de qualité, respectueux de l'environnement et de la santé des hommes pour améliorer la performance des exploitations et la qualité des produits.

COVADA

COVADA a été créée par l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP), initiatrice de la mise en place d'A.D.I.VALOR. COVADA contribue au financement des programmes de collecte des Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques (EVPP) et des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU). L'Union des Professionnels du Jardin et des Espaces Verts (UPJ) est également actionnaire de COVADA.

COMITÉ FRANÇAIS DES PLASTIQUES EN AGRICULTURE (CPA)

Le CPA regroupe les fabricants et les distributeurs de produits plastiques destinés à l'agriculture. A l'origine de l'initiative APE (Agriculture Plastique Environnement), le CPA contribue au financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : films, ficelles et filets, et les filets paragrêle. Il s'agit d'un véritable engagement environnemental des professionnels qui est mis en avant par la Charte 100% APE.

FÉDÉRATION DU NÉGOCE AGRICOLE (FNA)

La Fédération du Négoce Agricole (FNA) est l'organisation représentative des entreprises de négoce agricole en France (400 entreprises, 10 000 collaborateurs). Elles informent et conseillent les exploitants agricoles sur leurs itinéraires culturaux (choix des semences, pratiques de fertilisation, protection des cultures…), distribuent les produits d'agrofourniture, tout en veillant à respecter les exigences environnementales et réglementaires. Elles assurent également la première mise en marché et l'exportation de leurs productions à destination des industriels ou des exportateurs.

FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA)

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) est une fédération de fédérations départementales et d'associations spécialisées par production. Elle regroupe 60 % des agriculteurs. Son organisation repose sur une triple représentation basée sur l'idée de représenter les hommes, les produits et les territoires.

INVIVO

Premier groupe coopératif agricole français, InVivo réunit 220 coopératives qui rassemblent elles-mêmes plus de 300 000 agriculteurs. Il emploie 9000 collaborateurs et est présent dans 31 pays. InVivo est organisé autour de quatre métiers : Agriculture (Semences, Biosolutions, Fertilisants, Agrodigital et expertise conseil) Nutrition et Santé Animale, Retail et Vin. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 6,4 Milliards d'euros en 2015-2016.

SOLUTION POUR LES EMBALLAGES DE PRODUITS D'HYGIÈNE (SEPH)

Créée par les adhérents de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène (AFISE), SEPH contribue au financement du programme de collecte des emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL).

SOCIÉTÉ DE VALORISATION DES ÉCO-ACTIONS DES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Créée par l'Union des Industriels de la Fertilisation (UNIFA), SOVEEA regroupe 133 entreprises de la fertilisation, qui se sont engagées pour une gestion responsable et durable de leurs emballages. SOVEEA contribue au financement du programme de collecte des emballages vides d'engrais et amendements (EVPF).

La gouvernance d'A.D.I.VALOR implique tous les acteurs de la profession : agriculteurs, distributeurs et industriels. Le succès de l'initiative est le fruit de la participation et des efforts de tous.

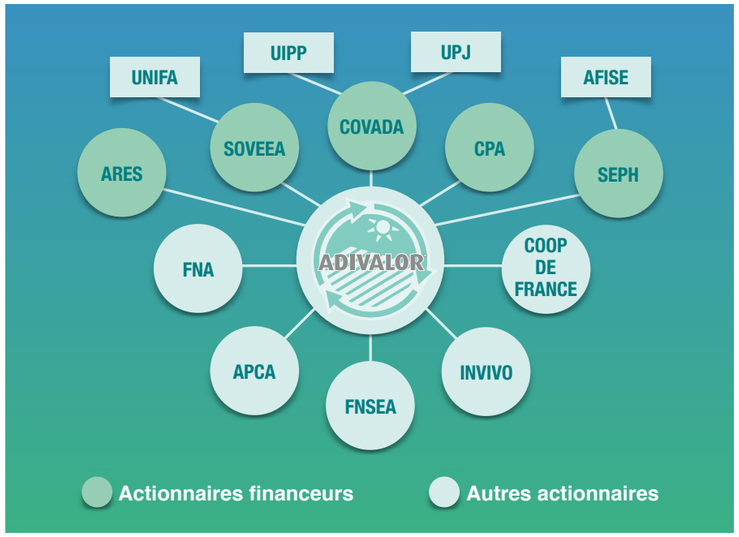

LES DISTRIBUTEURS

Les distributeurs de produits d'agro fourniture sont les principaux opérateurs de collecte dans le dispositif A.D.I.VALOR. Ils ont en charge l'organisation des collectes, l'entreposage et le regroupement des déchets.

Ils sont représentés par :
- Coop de France - métiers du grain,
- INVIVO, l'Union des Coopératives,
- FNA, Fédération du Négoce Agricole.

La contribution des opérateurs de collecte est déterminante : en mettant à disposition des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes, ils sont l'interface reconnue des exploitants agricoles et des autres utilisateurs professionnels d'intrants.

LES AGRICULTEURS

Ils sont représentés par la FNSEA et l'APCA, qui contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes, à l'échelle du département ou de la région.

LES INDUSTRIELS

En 2016, 330 metteurs en marché, industriels, importateurs ou distributeurs, ont contribué au financement de la filière.

Un organisme en charge de la collecte des éco-contributions auprès des metteurs en marché a ainsi été mis en place pour chaque catégorie d'intrants :

- La société COVADA (Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles) gère le financement des programmes "emballages vides de produits phytopharmaceutiques "et" produits phytopharmaceutiques non utilisables".

- La Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements (SOVEEA), gère le programme "emballages vides de produits fertilisants (EVPF)".

- Le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA), via l'initiative "Agriculture, Plastique et Environnement", gère le financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : "Films Agricoles Usagés (FAU)", "Ficelles et Filets Usagés (FIFU)" et "Filets Paragrêle (FILPRAU)".

- L'association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES), créée à l'initiative des entreprises membres de l'Union Française des Semences (UFS), gère le financement du programme de collecte "emballages vides de semences certifiées (EVS)".

- La société "Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène" (SEPH), créée par les adhérents de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène (AFISE), gère le financement du programme "emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL)".

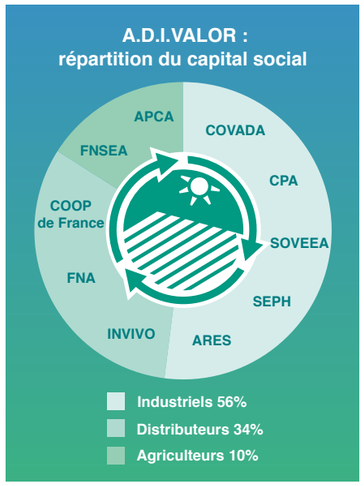

LEXIQUE

ADEME :	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AFCOME :	Association Française de Commercialisation et de Mélange d'Engrais
AMM :	Autorisation de Mise sur le Marché
ANPEA :	Agence Nationale Professionnelle des Engrais et des Amendements
APCA :	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
APE :	Commission "Agriculture, Plastique et Environnement" du CPA
ARES :	Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences
CNIEL :	Centre National Interprofessionnel de l'économie laitière
COVADA :	Société de Collecte et de Valorisation des Déchets Agricoles
CPA :	Comité français des Plastiques en Agriculture
DGPR :	Direction Générale de la Prévention des Risques (Ministère en charge de l'Environnement)
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Ministère en charge de l'Environnement)
ECPA :	European Crop Protection Association (association européenne de la protection des plantes)
EPI :	Equipement de Protection Individuelle
EUROSTAT :	Office statistique de l'Union européenne
EV :	Emballages Vides
EVPF :	Emballages Vides de Produits Fertilisants
EVPHEL :	Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier
EVPP :	Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques
EVS :	Emballages Vides de Semences
FAO :	Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FARRE :	Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement
FAU :	Films Agricoles Usagés
FNA :	Fédération du Négoce Agricole
FNSEA :	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GNIS :	Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants
MSA :	Mutualité Sociale Agricole
PE :	Polyéthylène
PEBD :	Polyéthylène basse densité
PEHD :	Polyéthylène haute densité
PP :	Polypropylène
PPNU :	Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables
SSP :	Service de la Statistique et de la Prospective (Ministère en charge de l'Agriculture)
SOVEEA :	Société de Valorisation des Eco-actions d'Engrais et d'Amendement
UFS :	Union Française des Semenciers
UIPP :	Union des Industries de la Protection des Plantes
UNIFA :	Union des Industries de la Fertilisation
UPJ :	Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts

Eléments du rapport de gestion

L'ANNÉE 2015 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UN CHANGEMENT DE PÉRIODE D'EXERCICE COMPTABLE :

- Pour mieux tenir compte de la saisonnalité de l'activité d'A.D.I.VALOR au moment de la clôture comptable, les actionnaires d'A.D.I.VALOR ont décidé que la date de clôture de l'exercice social serait dorénavant le 31 mars.

- Le dernier exercice a débuté le 1er avril 2015 et s'est clôturé le 31 mars 2016.

Le compte de résultat du présent rapport de gestion comprend :
- D'une part, en rappel, les données définitives du compte de résultat de l'exercice 2013-2014, dernier exercice comptable d'une durée de 12 mois.
- D'autre part, le compte de résultat pour l'exercice 2015-2016.

L'EXERCICE 2015-2016 A ÉTÉ MARQUÉ PAR LA MONTÉE EN PUISSANCE DES PROGRAMMES DE COLLECTE

des ficelles et filets usagés, des films plastiques agricoles usagés, des emballages vides de semences et de produits d'hygiène de l'élevage laitier.

Les différents programmes de collecte et valorisation des emballages usagés, issus de l'emploi des produits phytopharmaceutiques et d'engrais poursuivent leurs progressions.
Les quantités éliminées de PPNU sont restées stables.
Le chiffre d'affaires prévisionnel de l'exercice 2015/2016 est estimé à 17,1 millions d'€, en progression de 10% par rapport à l'exercice 2013/2014 (15,5 M€).

LES CONTRIBUTIONS PERÇUES DE LA PART DES METTEURS EN MARCHÉ REPRÉSENTENT 68% DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL.

Elles correspondent à la contribution versée par :
- COVADA, pour les déchets phytopharmaceutiques,
- le CPA, pour les plastiques usagés,
- SOVEEA, pour les emballages usagés d'engrais et amendements,
- SEPH, pour les emballages usagés de produits d'hygiène de l'élevage laitier,
- ARES, pour les emballages usagés de semences certifiées.

LES RECETTES LIÉES À LA CESSION DE MATÉRIAUX RECYCLABLES REPRÉSENTENT 27% DU CHIFFRE D'AFFAIRE TOTAL.

Elles sont estimées à 4,6 millions d'€, en progression de 17% par rapport à l'exercice 2013/2014.
Les prestations facturées représentent 4% du chiffre d'affaires.
Elles correspondent notamment à la prise en charge, contre paiement, des PPNU d'origine non contributeurs et des films plastiques très souillés (films de paillage).

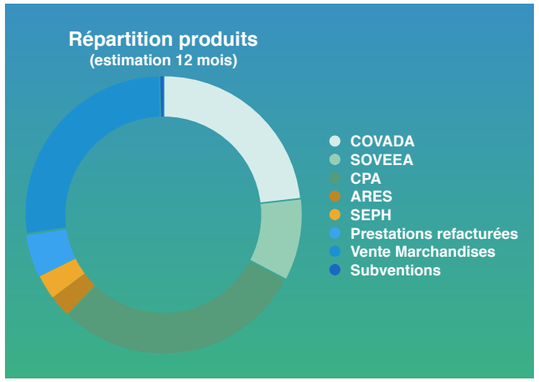

Eléments du rapport de gestion (suite)

LES SUBVENTIONS REÇUES SE SONT ÉLEVÉES À 74.330 €. Elles correspondent aux aides reçues de la part de l'ADEME pour la réalisation du projet RAFU et les études en cours dans les DOM.

Les charges d'exploitation enregistrées durant l'exercice sont estimées à 16,5 Millions d'€ et progressent de 7%.
Elles se répartissent en moyenne comme suit :
- 40% au titre des dépenses de transport.
- 26% au titre des soutiens versés aux opérateurs pour l'optimisation de la collecte.
- 18% au titre des dépenses de traitement (incinération) ou de prétraitement (mise en balles, broyage, lavage).
- 3% au titre des dépenses de communication et d'information.
- 2% au titre des frais d'études et recherches.
- 11% au titre des frais d'organisation (équipe opérationnelle et administration générale).

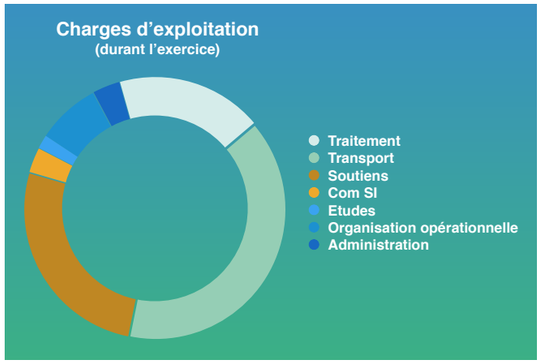

UNE ANALYSE PAR DOMAINE D'ACTIVITÉS

(redistribution des dépenses directes et indirectes par programme de collecte) conduit à la répartition suivante :
- 25 % pour l'activité « emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP) » (N-1 : 27%).
- 34% pour l'activité « films agricoles usagés (FAU) » (N-1 = 35%)
- 12,5 % pour l'activité « ficelles et filets usagés (FIFU) » (N-1 = 8%)
- 16 % pour l'activité « emballages produits fertilisants (EVPF) » (N-1= 16%)
- 3 % pour l'activité « produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU) » (N-1 : 3%)
- 3% pour l'activité « emballages vides de semences» (EVS) (N-1 : 3%)
- 4,5% pour l'activité « emballages vides de produit d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL) » (N-1 : 4 %)
- 2 % pour les autres activités (DECH, SERV) (N-1 : 3%).

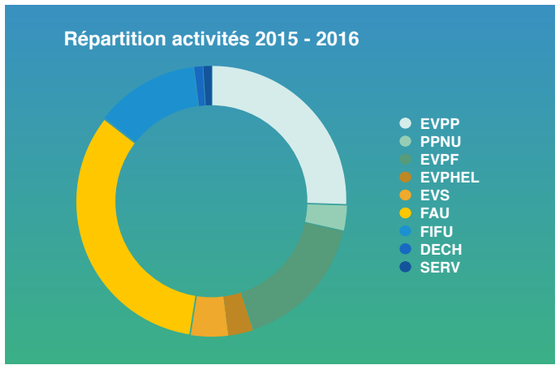

PERSPECTIVES EXERCICE 2016-2017 :

La montée en puissance des programmes de collecte « emballages de semences » et « plastiques usagés » (ficelles, filets) va se poursuivre : les quantités collectées augmenteront.
L'optimisation en cours de mise en place devrait permettre de maîtriser les coûts de collecte.
Le prochain exercice devrait donc se traduire par une augmentation modérée du chiffre d'affaires.

Compte de résultat

En Euros	Exercice 2015 - 2016	Exercice 2013 - 2014	% N/N-1
Chiffre d'affaires net	17 100 825	15 502 900	10%
Reprise sur amortissement et provisions	165 572	103 610	60%
Subventions d'exploitation	74 329	176 160	-58%
Autres produits	363	2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	17 341 089	15 782 672	10%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	13 839 204	12 707 384	9%
Autres achats et charges externes	1 185 837	1 299 364	-9%
Impôts, taxes et versements assimilés	85 495	118 883	-28%
Salaires et traitements	969 286	863 181	12%
Charges sociales	411 916	352 021	17%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	77 231	65 435	18%
Dotations aux provisions sur actif circulant	142 203	191 778	-26%
Dotation aux provisions pour risques et charges	79 000		
Autres charges	82 346	92 863	-11%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	16 872 521	15 690 912	8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	468 568	91 760	411%
Produits financiers sur placement	6 671	16 975	-61%
Intérêts financiers	2	1 825	
RESULTAT FINANCIER	6 669	15 150	-56%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	475 237	106 910	345%
Produits exceptionnels sur opération de gestion	24 108	65 638	-63%
Produits exceptionnels sur opération en capital	7 375	33 130	-78%
Reprises sur provisions et transferts de charges	77 112	61 960	24%
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	108 596	160 729	-32%
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	212 597		
Charges exceptionnelles sur opération capital		26 158	-100%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	212 597	26 158	713%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-104 002	134 570	-177%
Impôt sur les bénéfices	110 394	78 578	40%
BENEFICE OU PERTE	260 841	162 902	60%

Les metteurs en marché contributeurs

Pour les produits conditionnés, dont l'usage génère des emballages usagés, **le pictogramme A.D.I.VALOR est apposé sur l'emballage**, prouvant que ce produit a fait l'objet d'une contribution pour la gestion de sa fin de vie.
Pour les agro-équipements en plastique (films, ficelles, filets), **le logo " APE contribue au recyclage " figure directement sur le produit.**

PROTECTION DES PLANTES

75 sociétés de produits phytopharmaceutiques sont aujourd'hui partenaires de la filière, via un contrat signé avec la société COVADA.
Elles contribuent au financement de ses activités et assument ainsi pleinement leurs responsabilités en matière de gestion des produits dont elles sont à l'origine. Ces entreprises représentent plus de 90% des produits de protection des plantes commercialisés sur le marché français.

ACTION PIN
ADAMA FRANCE SAS
AFEPASA - AZUFRERA Y FERTILIZANTES PALLARES SA
AG FRANCE - PRIMALAB SA
AGRI SYNERGIE
AGRIMER AGROCEAN
AGROFRESH HOLDING FRANCE
ALBAUGH EUROPE SARL
ARYSTA LIFE SCIENCE SAS
BARCLAY CHEMICAL MANUFACTURING LTD
BASF FRANCE AGRO SAS
BAYER Crop Science
BAYER ENVIRONNEMENTAL SCIENCE
BELCHIM CROP PROTECTION
BELCROP NV
BHS
BIOTOP
CBC BIOGARD SAS
CCL - Comptoir commercial des Lubrifiants
CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH
CERTIS EUROPE BV
CHEMINOVA AGRO FRANCE
CHIMIE CENTRE FRANCE SARL
CLAYTON PLANT PROTECTION LTD
COMPO EXPERT FRANCE SAS
COOPERATIVE GRITCHE - LVDT
DE SANGOSSE
DOFF PORTLAND Lmited
DOW AGROSCIENCES
DUPONT SOLUTIONS
EUROFYTO
FRUNOL DELICIA
GOËMAR SA
GOWAN France SAS
H.M.W.C
HEXA-GONES
HYGIENE & NATURE
I.C.L. France SAS - EVERRIS FRANCE
JEBSEN & JESSEN Gmbh & Co KG
JOUFFRAY DRILLAUD
KREGLINGER EUROPE
LAINCO SA
LES VIGNERONS DE TUTIAC - LVDT
LIFE SCIENTIFIC LIMITED
LODIGROUP
MONSANTO AGRICULTURE FRANCE
NEODIS
NUFARM
PHILAGRO
PHOENIX SCIENTIFIC INNOVATION LIMITED
PHYTEUROP GROUPE
PHYTHERON 2000
PHYTOSERVICE
PHYTUNION
PROTEX FRANCE - BELCHIM
QUARON
SAATEN UNION FRANCE
SAGA
SAPEC AGRO FRANCE
SDP
SEDQ
SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER - S.F.P.
SOJAM
SOLUTIONS ET PLANTS
SUMI AGRO FRANCE SAS
SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE SAS
SYNGENTA AGRO SAS
TAMINCO NV
UNISEM SA/NV
UPL France SAS - ORIGINE CEREXAGRI
VALAGRO FRANCE
VEGELIA
VIVAGRO
XEDA INTERNATIONAL

PRODUITS D'HYGIENE DE L'ELEVAGE LAITIER

Sous l'impulsion de l'Association Française de l'Industrie de la Détergence, de l'Entretien et de l'Hygiène industrielle (AFISE), 14 fabricants de produits d'hygiène de l'élevage laitier (PHEL) contribuent depuis le 1er janvier 2010 au financement de la gestion des emballages usagés issus de l'emploi de leurs produits, via un contrat signé avec la société SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène).

ANTI-GERM FRANCE
BouMatic EUROPE
CID LINES FRANCE
DE LAVAL
DIVERSEY FRANCE SAS
DUPUY SAS
ECOLAB
HYDRACHIM
HYPRED
LABORATOIRE SOLUTIO
LABORATOIRES CEETAL
LELY FRANCE
PRODHYNET
QUARON

FILMS PLASTIQUES AGRICOLES

Partenaires de l'initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 26 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie des films plastiques qu'ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

A2Z Distribution SARL
Agripolyane Sas
AT Films Inc.
Bpi Formipac
BPI Visqueen
Bruno Rimini Ltd
CGAO
Cordex
Coveris Flexibles Austria GmbH
Duo Plast Sas
Granger Frères
Groupe A. Alvarez
Groupe Barbier
Guérin Plastiques
Interfol AG
Oerlemans Plastics B.V.
Partenia SARL
Plastika Kritis
Polifilm Extrusion GmbH
RKW AGRI GmbH & Co. KG
RKW Hyplast Nv
Tama France
Trioplast France SAS
Union InVivo
Vélitex SA
Vital Concept SAS

FICELLES ET FILETS

Partenaires de l'initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 24 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie des ficelles et filets qu'ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

A2Z Distribution SARL
Agrinova SRL
Aventel France SAS
Cantagri SARL
COFRA SAS
Corderies Tournonaises
Cordex
CPA Serre
Emis France
Filpack Protection SAS
IDMAT
IFIS S.p.A.
Interfol AG
JUTA a.s.
Karatzis SA
MDB Texinov SAS
Partenia SARL
PHP-Philippe SAS
RKW AGRI GmbH & Co. KG
Tama France
Tecfil SA
Tesrete SRL
Union InVivo
Vital Concept SAS

Les listes mises à jour sont disponibles sur le site internet d'A.D.I.VALOR à l'adresse suivante : http://www.adivalor.fr/filiere/membres_filiere.html

FERTILISATION

La filière de gestion des big-bags usagés a été mise en place en octobre 2007 à l'initiative de l'Union des industries de la Fertilisation (UNIFA) en concertation avec l'Association Française de Commercialisation et de Mélanges d'Engrais (AFCOME).
133 sociétés de produits fertilisants et amendements sont partenaires de la filière en 2016, via un contrat signé avec la société SOVEEA.

A.D.F. PERFORMANCES
AGRALIA - GROUPE MAISADOUR
AGRI SYNERGIE
AGRIAL
AGRICONOMIE
AGRIMER AGROCEAN
AGRIUM FRANCE SAS
AGRO DISTRIBUTION INDUSTRIE
AGRODIA
AGROFERTIL
AGRONUTRITION
ANGIBAUD DEROME ET SPECIALITES - ADS
ANJOU MAINE CEREALES
APPRO-VERT
APPROCHIM
ARTERRIS
AUBRUN TARTARIN SA
AUMALE SYNERGIE
AXEREAL SCA
BERNARD PRODUCTIONS VEGETALES
BHS
BIO3G
BIOVITIS SA
BMS Micro Nutrients France
BOREALIS CHIMIE SAS
C.R. DISTRIBUTION SAS
CAM 53 - COOPERATIVE AGRICOLE MAYENNE
CAVAC (85)
CEDEST ENGRAIS
CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH
CEREGRAIN DISTRIBUTION
CHARENTES ALLIANCE
CMF PRODUCTS
COMPAGNIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL
COMPO EXPERT FRANCE SAS
COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN
COOPERATIVE AGRICOLE LORRAINE - CAL
COOPERATIVE DE CREULLY
COREA POITOU-CHARENTES
CR DISTRIBUTION SAS
DELEPLANQUE & CIE
DIJON CEREALES
ELIARD SPCP
ENGRAIS DROUIN
ENGRAIS SUD VIENNE
ETS BELOT FILS
ETS HUON
ETS J. BAILLET SAS
EURALIS CEREALES
EUREA DISTRIBUTION
EUROCHEM AGRO FRANCE
FCA FERTILISANTS
FERTEMIS
FERTIBERIA FRANCE
FERTINAGRO
FERTIVAL FRANCE SAS
FRANCE OLIGO
GAIAGO
GETADE AGRI CONCEPT
GIROUX
GOËMAR SA
Groupe MEAC SAS
HAIFA FRANCE
I.C.L. France SAS - EVERRIS FRANCE
ICL FERTILIZERS EUROPE C.V
INTERVAL
INVIVO SAS
ITALPOLLINA FRANCE
J.C.L.
JADE - Jardin & Agriculture Développement
K + S KALI DU ROURE
K+S KALI GMBH
K+S KALI RODEZ
K+S KALI WITTENHEIM
L&J
LA GRANDE JAUGUE
LABORATOIRE SOLUTIO
LALLEMAND PLANT CARE SAS
LAUTIER MARCEL ETS - GERMIFLOR//
LHOIST FRANCE OUEST
LORCA
MAISADOUR
NATEA
NOVALE
OCI AGRO FRANCE
OMAG SUD AGRO PERRET - SAP
OVINALP FERTILISATION
PHALIPPOU FRAYSSINET
PIEDNOIR
PIERRE LESEUR ETS
PLANTIN
PRODUCTOS AGRICOLAS MACASA
PROVENCALE
PRP - Procédés Roland Pigeon
RAGT PLATEAU CENTRAL
ROSIER
ROSIER FRANCE
SA IRIBARREN
SARL CA.RO.LE
SARL METHODE COUSINIE
SAS JEUSSELIN
SAS VIOLLEAU
SCA LUR BERRI
SCA TERRES DU SUD - GTDS
SCAV BOURGOGNE DU SUD
SDP
SECO FERTILISANTS
SICA DE GOUAIX
SICA RHONE SAONE ENGRAIS
SOBAC - FUTURAGRI
SOCIETA CHIMICA LARDERELLO
SOCIÉTÉ DES ENGRAIS DE BERRY AU BAC
SUD ENGRAIS DISTRIBUTION
SUMI AGRO FRANCE SAS
TERRE D'ALLIANCES
TERRENA
TESSENDERLO CHEMIE
THIELIN CULTURE
TIMAC AGRO
TMCE - Technique Minérale Culture et Elevage
TRADE CORPORATION INTERNATIONAL
TRISKALIA
UFAB - Union Française d'Agriculture Biologique
UNIFERT FRANCE
VAL DE GASCOGNE - VDG
VALAGRO FRANCE
VEGELIA
VERTALYSE
VIVESCIA
YARA FRANCE

SEMENCES CERTIFIEES

Le 27 février 2009, A.D.I.VALOR et l'association ARES (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences) ont signé une convention pour la prise en charge des big-bags de semences certifiées et, depuis 2012, les sacs en papier. 90 industriels semenciers adhèrent à l'association ARES et contribuent ainsi au financement de la filière.

110 BOURGOGNE
AGORA
AGRI NEGOCE SAS
AGRI OBTENTIONS
AGRIAL
AGROPITHIVIERS SCA
AGY LIN SCA
AXEREAL SCA
BELLOY SEMENCES
BENOIST SAS
BFC SEMENCES - VAL UNION
BRYGO SARL
C.A.PRO.GA LA MEUNIERE - CAPROGA
CALIRA - COOPERATIVE LINIERE DE LA REGION D'ABBEVILLE
CAPSEINE - SELIANCE
CAPSERVAL
CARBON VICTOR SARL
CASSERIE DE LA VALLEE LEGUMEX
CAUSSADE SEMENCES
CAVAC (85)
CENTRE OUEST CEREALES
CENTRE SEM - UNION COOPERATIVES AGRICOLES
CEREALIS
CERENA
CEREPY
CHARENTES ALLIANCE
COMPO EXPERT FRANCE SAS
COOPERATIVE AGRICOLE D'ESTERNAY
COOPERATIVE AGRICOLE DE BOISSEAUX
COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE
COOPERATIVE AGRICOLE GROUPE PROVENCE SERVICE - GPS
COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC
COOPERATIVE LA DAUPHINOISE
DELEPLANQUE & CIE
EARL BOUT DE LA VILLE
EARL DE COMBREMONT
EARL GILLON
EMC2
EPI DE GASCOGNE
EPILOR SAS
EPIS SEM
EURALIS CEREALES
EUROSEM
FERTIBERRY SEMENCES
FLORIMOND DESPREZ
GAEC DE RIQUEVAL
GAEC DU COUDRAY
GAEC LAUDE LUCAS
GAUTIER SEMENCES
GERMICOPA S.A.
GIE UNISIGMA
GOPEX DISTRIBUTION
INTERFACE CEREALES
LECUREUR SEMENCES SA
LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING
LS PRODUCTION
LUR BERRI DISTRIBUTION SAS
MAISADOUR
MOMONT HENNETTE SA
MONSANTO AGRICULTURE FRANCE
NOVABIOM
OCEALIA
OMNISEM
ORCAN EURL
PIONEER GENETIQUE
RAGT SEMENCES
SAATEN UNION FRANCE
SCA DE LA REGION DE PUISSEAUX
SCA DE TEILLAGE DE LIN DU PLATEAU DU NEUBOURG
SCA ILE DE FRANCE SUD
SCA LUR BERRI
SCAE MOQUET CHRISTIAN
SECOBRA RECHERCHES
SEMENCES DE FRANCE
SEMENCES DU SUD
SEMENCES LEMAIRE DEFFONTAINES
SESVANDERHAVE FRANCE SAS
SOUFFLET AGRICULTURE
SUD GENERATION SEMENCES
SYNGENTA FRANCE
TERRE ATLANTIQUE
TERRE D'ALLIANCES
TERRE DE LIN
TERRENA SEMENCES
TETRASEM
TOP SEMENCE
TOUQUET PLANTS
UNEAL
VALFRANCE
VIVESCIA

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CHIMIQUE

Les agriculteurs, distributeurs et industriels se sont alliés pour organiser la collecte des équipements de protection individuelle chimique usagés (EPI), utilisés en agriculture. L'application de l'éco-contribution sur les ventes d'EPI est effective depuis le 1er janvier 2016. En 2016, les fournisseurs spécialisés suivants ont contribué au financement de la gestion de la fin de vie des EPI usagés qu'ils ont commercialisés.

AXE ENVIRONNEMENT
INVIVO SAS

Les opérateurs conventionnés

(pour la collecte des plastiques usagés, emballages vides ou PPNU)

ALSACE

COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN - ARMBRUSTER FRERES - COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC - STOLL STOFFEL - MACHINES AGRICOLES ROECKLIN BENOIT - BERGER MACHINES AGRICOLES - FDSEA HAUT RHIN 68 - FEUERSTEIN - HASSENFORDER - NUNGESSER SEMENCES - AGRO 67 - BURGGRAF BECKER - B LIENHART - AB2F CONCEPT - JOST JEAN PAUL - PLANETE LEGUMES - ETS BALTHAZARD ANDRE ET FILS - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DU PIEMONT - ETS WALCH - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN - ALSACE APPRO - ARMBRUSTER VIGNES - HORMALYS - MULLER GUSTAVE SAS - VITI.COM

AQUITAINE

APS'AGRO - COOPERATIVE AGRICOLE LA PERIGOURDINE - CRDISTRIBUTION - GROUPE MAISADOUR - LALEU DISTRIBUTION - SARL PELOUX - SICA ESNEA - CESTAS PRESTATIONS AGRICOLES - SCEA LAVIE BIO - CLAAS RESEAU AGRICOLE AQUITAINE - ETS SANSAN - CHOUVY APPRO 15 - SAVIMAT - AGRI AGEN - DARTHAYETTE JEAN LÉON - SMCTOM THIVIERS - CC GAVE ET COTEAUX - SEML DU CONFLUENT - SYNDICAT DE L'AOC PIMENT D'ESPELETTE - MOTOCULTURE NAYAISE - ETS GENDREAU - FRANCK BEZIER - SOCIETE DE MATERIEL D'ELEVAGE - SOMATEL - ETS DEGEIX DOMINIQUE - COOPERATIVE AGRICOLE LA BACHELLERIE - SCEA POT AU PIN - PLANETE VEGETAL - ETS CAMUS - ETS ANDRIEUX - JALADI - LA FERME DE PIGNADA - APAB - SAGA VEGETAL - GIE DE L'OMBRIÈRE - ETS TONON - LEGUM'LAND - SICA MEYLIM - ETS APPROVERT BERGERET - LESPLENE – MASSONDO - ORAZIO - LES SILOS DE L'ADOUR - ALLIX - CANDOUSSAU - COMPTOIR HORTICOLE BASCO-LANDAIS - CROUSEILLES - MENDIKOA - LARRIEU - EURALIS CEREALES - ETS LACADEE - AGRISERVICE POLE VERT - SCA LUR BERRI - PEYRE ET CIE - SAGA BOUET - VITIVISTA - SYNDICAT REGIONAL AGRICOLE DE CADILLAC - SRA – CIC - FAUX SAS – MEDAN - VEURALIS DISTRIBUTION - LES VIGNERONS DE TUTIAC - LVDT - OZEA - GTDS - PUIFFE - SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU RIBERACOIS - SCAR - CPA SERRE - AGRIDOR - AGRI 33 - ETS BELLEAU - CUMA DE FIRBEIX - BGD CONSEILS - TERRE ET JARDIN - COPADAX - BIONAT'AGRI - ETS GUENON - CB LE FRUISIER - SCA TOM D'AQUI - SCA TERRES DU SUD - GTDS - SDA NEGOCES - GTDS - FROMAGERIES DES CHAUMES - AGRALIA - GROUPE MAISADOUR - AGRI SANDERS - DESPUJOLS - DUPONT - ANGLES FRANCIS - ETS SOULARD - MAISADOUR - SONAGRO - CHAMPAGNAC AGRI SERVICES - TERRES DE GIRONDE - COMPTOIR AGRICOLE DU MARMANDAIS - TERRES DU LIMOUSIN - COMPTOIR AGRICOLE DUFOUR - VIDAL - DOUMERG - ETS BEAUGEARD - ETS BOUYSSOU - ETS FERRIEU - ETS LADEVEZE - FOURCADIER - JPR DISTRIBUTION - MIQUEL

AUVERGNE

UNION DE COOPERATIVE ALTITUDE - LIMAGRAIN - POUR LA TERRE - JARDIVERT AGRI PUY GUILLAUME - JARDIVERT AGRI PUY GUILLAUME - SOCAVIAC - CHASSIN - DODAT - ETS JEUDY - ETS MORLAT - CHAMBON - DESCREAUX - COOPERATIVE AGRICOLE CENTRE BOCAGE - CACB - BADIOU HE - TRESCARTE - GAUVIN LEGRAND - COMBRONDE AGRI - PHYTO SEM AGRI - JARLETON AGRO DISTRIBUTION - CHOUVY APPRO 63 - ETS MOUNIER - CHOUVY APPRO 43 - ROBERT SCHMITT - GSA - COOPERATIVE AGRICOLE DE CRESSANGES - SARL BEAUMEL PIERRE - CHABRIER REGIS - LAURENT MAURICE BIGMAT - COOPERATIVE AGRICOLE DE THIEL - AUFORT ALLIER AGRICULTURE APPRO - SCA COOPACA - SICA BB - VAL'LIMAGNE.COOP - ETS QUINTY ET FILS - BOROMAT - ACTIVERT - AGRI PRO 63 - AESN - SAINT NECTAIRE - ETS DACHARD - FDGEDA HAUTE LOIRE 43 - FORESTIER DELCHET - CHAMBRE D'AGRICULTURE 63 - CC PAYS DE SAUGUES - CAMMAS TRIAGE NEGOCE AGRICOLE - ECHO VERT AUVERGNE - CC DU PAYS DE SAINT FLOUR MARGERIDE - CHOUVY APPRO 15 - BLD - BORDE LAJARRIGE DISTRIBUTION - COMITE DE PETITE REGION AGRICOLE AURILLAC - CHATAIGNERAIE - CC SUMENE ARTENSE - CC DE PIERREFORT - CC DE LA PLANEZE - CC CALDAGUES AUBRAC - CC ENTRE DEUX LACS - CC DU PAYS DE MURAT - CC DU PAYS DE SALERS - CC CERE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE - CC DU PAYS DE MAURIAC - CC DU PAYS DE MAURS - CC CERE ET GOUL EN CARLADES - CC DU PAYS DE MASSIAC - CC DU PAYS DE GENTIANE - CC DU CEZALLIER - CC DU PAYS DE MONTSALVY - ETS SOUBRIER BESSE - WALCHLI - AGRIMAT - APPRO AGRI - TERR'AGRI - TERAN ET THIVAT AGRICULTURE - SARL VILLEMONT N3GOCE - ID POTERIE - SOCIETE NOUVELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE - AGRI CENTRE DISTRIBUTION – MONTARNAL - ZONE AGRI - ETS LOUBIERE – MCDA - FAURE AGRICULTURE - PROXIEL - CHARLES CHAPUIS - AGRO SERVICE 2000 - COOPERATIVE AGRICOLE DES ELEVEURS DU HAUT LIMOUSIN - TARDIF ET FILS - EQUATION

BASSE-NORMANDIE

ALDS DUVAL SERVICES - AGRI SIMPLEMENT - ETS LERICHE - FROMAGERIE GILLOT - NORD ELEVAGE - SCA ISIGNY SAINTE MERE - LACTA SERVICES - LACTA - TRAITE - RUAUX ELEVAGE - MANCHE TRAITE SYSTEME - POTTIER CHRISTIAN - LES MAITRES LAITIERS DU COTENTIN - VADAINE EQUIPEMENT D'ELEVAGE - LVES - BOUET SERVICE ELEVAGE - COOPERATIVE LAITIERE DE LA CRETE - CAP'AGRI - SODIAGRI - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES GVA DE L'ORNE - SARL BOULLE LEROY - ETS HEBERT ET FILS - VAUDRY DISTRIBUTION - ACN - BRUNET ET FILS - APPRO MANCHE - AGRIPLUS - BRIX DELAHAYE - OUEST APPRO - VAUGEOIS - MARIE ET FILS - LECHEVALLIER - AGRI DEMETER NORMANDIE – LAURENT JEAN LUC - PAPILLON - GUILLOUX G - AGRI PHYTO - APPRO-VERT - DURAND NEGOCE - COOPERATIVE AGRICOLE DE BELLEME - LALANDE - BAZIN ERIC - PIEDNOIR - ETS PREVOST - GADIEPS - AGRILEADER - JARDIN SERVICE FOURNITURES - ETS NOEL - D2N - DATIN-DESTREES NEGOCE - FRIGOT GRAINETERIE - LEMARDELE - AGRIAL - COOPERATIVE DE CREULLY - APPROXIAL - HAMARD JP - GOUTIERE APPRO - UNIVER APPRO - SAVENCIA RESSOURCES LAITIERES - SM3 - ROBOLACTIS

BOURGOGNE

DIJON CEREALES - COOP DE FRANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 110 BOURGOGNE - SCAV BOURGOGNE DU SUD - COOPERATIVE LAITIERE DE BOURGOGNE - CLB - ETS J.C. MEUNIER - ETS BRESSON - LEGUY - AGRI CEP BOURGOGNE - ALTERNATIVE - GUICHARD - MINOTERIE GAY - BIGALLET - AACE ROSES - CEREPY - RUZE - SICA VANAGRI - AMDIS - AGRI 89 - MIGNON - BARGE ET FILS - SCA CASAY - BAZOLLES MOTOCULTURE - DUPIN PASCAL ROGER - SILVAIN ET FILS - CAPSERVAL - GRAINETERIE PIERRE ALEXANDRE - SOCIETE DESBOIS - MORVAN ALIMENTS - AGRISSY - AXE EQUIPEMENT - CLAAS RESEAU AGRICOLE - BOURGOGNE - AGRIVAL - SENAGRAL - FROMAGERIE LINCET - BUCHEZ - CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON - SUREAU AGRICULTURE - GIACOMEL - BRUNO BYTEBIER - PLEINS CHAMPS - TEOL - BOURGOGNE VITI SERVICE - BVS - PB REGNIER - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - CAMB - BOURGOGNE ESPACE RURAL (BER) - 110 VIGNE - COMMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARCIGNY - Ets DUCHARNE AGRIDIFFUSION - CHAPUIS Frères - COMMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHAROLAIS - DELOMIER - SV PRO - GUILLAUME GOSSELIN - ETS DUPUIS - SARL JL - ARB - AGRICULTURE ET ROBOTIQUE BOURGOGNE - SOCIETE DESBOIS - MORVAN ALIMENTS

BRETAGNE

TRISKALIA - COOPERL ARC ATLANTIQUE - TSE - BOHAL - COMPTOIR DE LA MACHINE A TRAIRE - PLASTIDIS - COOPERATIVE MARAICHERE DE L'OUEST - SOVIDIS - ESPACE EMERAUDE - ADIEL FRANCE - AGRI.COM - COOPERATIVE AGRICOLE DE BROONS - CLAAS RESEAU AGRICOLE MORLAIX - PIER SERVICES - SARL ETA GAUTIER - KABELIS - CLAAS RESEAU AGRICOLE RENNES - AGRIEL DEVELOPPEMENT - JM HYGIENE ET ENTRETIEN - FARAGO ILLE ET VILAINE - LELY CENTER ARMOR - SILAV SOCIETE LAITIERE - ETS DROGUET DANIEL - SFR CENTRAGRI - OCEADIS - SAMUEL BONO - BSE - BRETAGNE SUD ELEVAGE - MEHEUST SEERM - ARMORICAINE LAITIERE - NEOLAIT - NUTRI OUEST - ETS LEFORT - ETS TARDIF VASSAL - ETS GLEDEL - ETS LEGRAS - FERMEQUIP - BREIZH TECHNIC'K CULTURES - GROUPEMENT D'ACHATS LOUDEAC - SOLARENN - ETS HOUEIX - GUEGAN - LERMITE FRERES - BDV SERVICES - RS APPROS - LE POCREAU TRIAGE - ETS ALAIN LE MEUR - STE DES TRANSPORTS DEBRAY - BREIZH APPRO - LE BOULAIR - DREANO - ETS LE GAL - HORTIBREIZ - APPRO 2000 - PAUL DUCLOS - JEGOUZO - CECAB - ELEVAGE APPRO SERVICE - COOPERATIVE LE GOUESSANT - ETS BONENFANT - SARL ERIC CORRE - LEMAITRE APPRO - CHERDO ALAIN - HOUEL MICHEL - COOPERATIVE GARUN PAYSANNE - ETS LE LAY DOMINIQUE - LAGUITTON - CENTRE APPRO - EVEN AGRI - FLOCH APPRO - CORRE APPRO - SUD APPRO - TECHNIDIS AGRO - VEGAM - ETS DEMEURÉ - ETS LP GEFFRAY - SEYEUX - TOUCHARD - BEAULIEU - MOISDON - SERAZIN TEXIER APPRO - SICA AGRAMMO - BLANDIN SERVICE DISTRIBUTION - CLAL SAINT YVI - GAUDICHE - LE GALL FRERES - BROGARD JEAN LUC - CLAAS RESEAU AGRICOLE BRETAGNE SUD - PATRICK LE FOLL - HYGIENE ET NUTRITION ANIMALE - AGRITEX BOCAGE - GENETIC ET DISTRIBUTION - NUTRI – ARVOR - GUILLON BARBOT - DISTRIVERT - FARM'APRO - TSE - PLESCOP

CENTRE

AXEREAL SCA - AGRO PLAS BERRY OUEST - AXIOME - SABOC - SICA CEREALES DE FRANCE -PISSIER - C.A.PRO.GA LA MEUNIERE - CAPROGA - BODIN - QUALIPERCHE - CHESNEAU AGRITECH - GIE DE L'OIZENOTTE - ETS LESAGE - DELANOUE EUROBEAUCE - COOPERATIVE AGRICOLE DE BOISSEAUX - CAAHMRO GROUPE – AGRISOLEIL - FERME SAINT HUBERT - FEYS NEGOCE ET SERVICE - LAITERIES H. TRIBALLAT – LHT - AGROPITHIVIERS SCA - COOPERATIVE AGRICOLE DE PUISEAUX - TERRAGRO APPROS - PHYSECO GIE - BABEE JARDIN - ETS MARCHAIS - ETS GABORET -LEPLATRE – SUPLISSON – TRAITAPHYT - ROY ET FILS - ETS MARTIGNON - ETS METHIVIER - VERTUMNE - VITAGRI - INTERFACE CEREALES - HELIOGREEN - AC NEGOCE - HUMEZ GROUPE - SCEA LES BEAUX CHENES - RICHARD - ETS BEAUVAIS - ETS ALLAMIGEON - COOPERATIVE LAITIERE DE LA REGION LOCHOISE VERNEUIL REIGNAC - TOP LAIT CENTRE - EDDAR - GIE AGRICOLE DE CIGOGNE - SARL LE CLOS RABELAIS (SOLDIVE) - GARAGE PATRAUD - VITINEGOCE - AGRI GROUP - EURL DENIS ALIMENTS - ETS VIOUX - DUBOIS - VEOPS - NUTRIPHYT ET CIE - DURAND - ETS GUIGNARD - ETS MARCHE - PERROCHON - ETS GALLE - COOPERATIVE ST NICOLAS DE BOURGUEIL - COPAC - VILLEMONT ANDRE - PHYTOSERVICE - SOBRA - COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE - UNION CANTON SYND EXPLOITANTS AGRICOLE - TRAITAGRI CENTRE - ASTERIA - ALLIANCE NEGOCE AUVERGNE - APPROS CULTURES - BARBARY - DAVID PERE ET FILS - DE SAINT VINCENT - DUPRE LARDEAU - GARNIER 37 - MBLD - AXEREAL - AGRI 37 - DURIS BERRY SUD - RONDIER SABOC - SCAEL - SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'EURE ET LOIR - AXEREAL - PINGOT-THOREAU - ETS COURTAGRI - AXEREAL - THIVAT VENUAT NEGOCE - ETS COUTANT - AXEREAL ZN-ECHIVARD - ETS LUMET - AXEREAL ZN-COOLEN - ETS RENAUD-36 - AXEREAL ZN-CORNET - PHILIPPON - AXEREAL ZN-VITIVINI - AXEREAL ZS-BOMBERAULT GAUMET - AXER

CHAMPAGNE-ARDENNE

SOUFFLET AGRICULTURE - EFIGRAIN-SEZANNE - ACOLYANCE - COOPERATIVE AGRICOLE DE JUNIVILLE - LESSERTEUR - EURL VERZEAUX - TRUCHON DIFFUSION - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE - COMPAS - ETS BOURDON - EUPHORBE MARTINOT - DIGIT'AGRI - COOPERATIVE AGRICOLE D'ESTERNAY - COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS-CSGV - AGRIFIM - STAHL - FRANCE ECO - SOPLAN ELEVAGE - VIVESCIA - SEPAC - ETS RITARD CHARLES - DIFF'AGRI - COHESIS DISTRIBUTION - SCARA - PAYS YVERNEAU - FREDONCA - PHYTAGRI - AGRI SIM - PREAUX AGRI DISTRIBUTION - TRI SEM CHAMPAGNE - ALLIANCE AGRICOLE - MONSIEUR FABIEN TARTAGLINO - NOVAGRAIN - PASCAL NICOLAS NEGOCIANT AGRICOLE - J.L.C - COPLESO - THIEBAULT VITICULTURE - CENTRE CEREALES - EFIGRAIN-ANGLURE - EUROSEM - HURO'AGRI

CORSE

SICASUD-GAMM VERT - COOPERATIVE AGRICOLE CANICO - ORGANISATION DES MARAICHERS CORSES - OMC - CORSE AGRONOMIE PRECONISATION - COOPERATIVE AGRICOLE CAVICA -

FRANCHE-COMTÉ

THIEBAUD - MONTS ET TERROIRS - CHAYS FRERES - COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE - GRAINES BASTARD - ETS DUBREZ ET FILS - INTERVAL - MOULIN JACQUOT - GIROUX - FAIVRE - AGRO DIFFUSION - SARL COURTEJOIE - DEBRAND - MOULIN DE CREUSE-ETS GIRARDET - ELEVAGE SERVICE 39 - STE VERNIER - CHRISTIAN PRODHON - JURA TERROIR - ESTANAVE - FROMAGERIE PERRIN-VERMOT - ETS MILLERET CL NOTRE DAME DE LEFFOND-CLNDL - MONTBELIARDE EQUIPEMENTS - JEAMBRUN CHRISTIAN - AGRI-MANU - CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT - HUOT - DARBON AGRI FRANCHE COMTE - DEMATEC - FROMAGERIE DE CLERVAL - PETIT - PAGOT CAPUT - PATURAGES COMTOIS - SAM-DOZ ERIC ET CLAIRE - FABEST FOURNITURES - ETS PANNE - DISTAGRI - RACINE MICHEL ET FILS SA - AGRI MONTS JURA / PROMODIS JURA - ALFADOU - SARL DAVID MAX - ETABLISSEMENTS COSTE MACHINES AGRICOLES-CMA (CMA) - R. BRUN ET FILS - BESSARD - SYTEVOM - TECHNIC ELEVAGE -

HAUTE-NORMANDIE

EARL DES QUATRE FERMES - LUNOR - GIE DE LA SCIE - ECHO VERT NORMANDIE - ENGRAIS DROUIN - CAPSEINE - BEAUCAMP AGRICULTURE - DUMESNIL - ETS JEAN CLAUDE POULICHET - EURL PIERRE PRUD'HOMME - SERVICE NORMANDIE PICARDIE-SNP - ECHO VERT ILE DE FRANCE - CALF AGRI - FRANCOIS GENTY - SEAPV - PINSON PAYSAGE NORMANDIE - SARL 2L ELEVAGE - DEMETERRE - TERRE ELEVAGE - SARL LIEUBRAY - SCA DE LA TOUR - ETS PHYTOBRAY - GIE AVENIR - BELLAY - SCEA LA ROSEE - SEVEPI - LETHUILLIER - ALTERNAE - GIE DU PRAC - LTE ROBOTIQUE - VAN HULLE AGRO DISTRIBUTION - GIE DE LA CHARENTONNE - ETS GENTY - JL NUTRITION - LEPICARD AGRICULTURE - HNTE - TECHNITRAITE FROID - CHEUTET

ÎLE-DE-FRANCE

AGRI ALTERNATIVE - SODIAAL UNION - CYPE V - COMAGRAIN - SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BETON BAZOCHES - BRIE ALTERNATIVE - COOPERATIVE AGRICOLE IDF SUD - BHS - SEWA BLANCHARD - APPRO CONSEIL - ALTEC - SERVICES ILE DE FRANCE ELEVAGE - TERRES BOCAGE GATINAIS-TBG - SAINT LOUIS SUCRE - COOPERATIVE AGRICOLE DE CERGY ET ENVIRONS COOP-A-CER - AGRI OBTENTIONS - GAZONS DE FRANCE - GILLOOTS - AGRENA - GIM DASSAUT - YSEO

LA REUNION

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MAGNE - SCA D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT THIBERY - MAS DES ABEILLES OLIVER FILS - SCA DE CEREALES DE LA REGION D'ALES - PERRET - CHARRIERE DISTRIBUTION - VERNAZOBRES FRERES -
SCAD - SOCIETE COMMERCIALE AGRICOLE DE DISTRIBUTION - COMPTOIR AGRICOLE DU LANGUEDOC - JEEM - EARL ROUSSEAU - COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN - SMICTOM RHONE-GARRIGUES - SICTOM REGION UZES-SICTOMU - PHYT'INTER - CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PYRENEES ORIENTALES - ETS MICHEL BERGER - SCA PLAINE DU ROUSSILLON - SYNDICAT MIXTE ENTRE PIC ET ETANG - CUMA DE MAUGUIO - FDCUMA AUDE - COPAGE LOZERE - GAEC LE BOURGIDOU - FABREGA DAVID - NAVARRO MARIANO - VINCENT - AFERO - LES FRUITS DU SOLEIL - LES GARRIGUES - JARDIN D'ANTAN - ROUGE GORGE SCA SAINT BAUZILLE - EARL CANGUILHEM - GAEC LA ROSEE - GOUT DU SUD - JAFFUEL - BELLOC - BOULET - COMPTOIR AGRICOLE LEON VALETTE ET CIE - TOUCHAT - PERIS SAS - COPAL - PCEB - BERTRAND REMON - COOPERATIVE AGRICOLE DE LA VALLEE DE LIMOUX -CAVALE - CALVET AGROFOURNITURES - SCA LAITIERE DE CIMELAIT - PRIMANGE - IRRID'OC - AGRI JOU - EURL LE BAROUL

LIMOUSIN

JUILLAC CHIMIE - GROUP'ACHAT 23 - FDSEA CORREZE 19 - ETS LAVERDANT ET FILS - JUILLARD CONDAT - ETS BOUDET - SCA AUVERGNE LIMOUSIN - AGRI CONSEIL 87 - ETS MAGNAVAL -
MB LATHIERE - SABOURDY - LES BRICONAUTES- ETS CHAUMEIX - EURL CAILLAUD - SYNDICAT AGRICOLE ET VITICOLE - COOPERATIVE AGRICOLE D'USSEL - VERLADIS - DEMENEIX - VIGNAUD CHRISTIAN - ABL-ALIMENT BETAIL LIMOUSIN - FAUCHER AIME ET FILS - GAUDON ET FILS - THIMONNIER - CONVERTGENCE - MOURIERAS - NATEA - BECHADE & FILS - JARDIVERT - AGRICENTRE DUMAS - PEYNIN - DUCLUZEAU - SARL BLINET - ETS CLUZET - CELMAR - ETS GUILLOT - ETS FAURE FRERES - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE POMPADOUR - CC PLATEAU DE GENTIOUX - SARL CHABRETOU - ETS CROUZILLAS - ETS MAGNAVAL - CC CREUSE GRAND SUD - PERLIM

LORRAINE

EMC2 - COOP'ALLIANCE - NIESS WAHL - FREDON LORRAINE - ALTER AGRO - NUTRIMAG - SODIPA AGRI SAS - TERREA - COOPERATIVE AGRICOLE VOSGELIA - AVENIR AGRO - ESTAGRI - COOPERATIVE AGRICOLE LORRAINE-CAL - HORTICULTURE AGRICULTURE DISTRIBUTION NEGOCE - HADN
LORRAINE ESPACES VERTS - PG AGRI - HEXAGRAIN - AGRO DISTRIBUTION SERVICES-ADS - AGRO DISTRIBUTION SERVICES-ADS - ETS GIRARD - SOCIETE AGRICOLE DES GRAINS DE L'EST-SAGE - SAINT NABORD AGRICOLE - VITMAT - DCP AGRO - AGRI BC - SOLAGRI - STOPHYTRA - STREIT - LORCA - FRUILEST - BONGRAIN GERARD-BG - GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE BLE-GPB - APPRO ET SERVICES - CLAAS RESEAU AGRICOLE EST - LEFORT - TERRE D'HORIZON - FROMAGERIE DE NEUFCHATEAU - GARAGE BOULANGER - SARL RENE JEAN MARCHAL - WAHL EQUIPEMENTS - SARL MARTIN H.V.A. HAUTES VOSGES AGRICULTURE - NIESS MATERIELS AGRICOLES ELEVAGE - HOUPIEZ - LOEB UNEGO - NATURE ET PLEIN AIR

MIDI-PYRÉNÉES

ALLIANCE OCCITANE - TERRES TARNAISES - ACTEO - SOCOPA - CASCAP - OGR - RAGT PLATEAU CENTRAL - GAYRAUD DIDIER - BERTRAND ET FILS - AGRICAT - SARL QUERCY PRODUCTION - ALBI MOTOCULTURE - NATURE ET CROISSANCE - CC DU PLATEAU DE MONTBAZENS - CC DE L'ARGENCE - SICTOM REGION ESPALION - CC VILLENEUVOIS DIEGE ET LOT - CC ENTRAYGUES SUR TRUYERE - SYNDICAT MIXTE SEGALA ENVIRONNEMENT - CC VIAUR CEOR LANGAST - CC PAYS RIGNACOIS - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON - CC PAYS DE SALARS - CC LEVEZOU PARELOUP - CC DU REQUISTANAIS - LES JARDINS DE LAFRANCAISE - FDCUMA TARN - CC DES DEUX RIVES - ECO CUMA ARIEGE PYRENEES - CC DU QUERCY ROUERGUE - CCQRGA - FEDERATION DES ACVA DU COMMINGES - HYGIENE SERVICE CONSEIL - ETS GABRIEL COULET - SCEA DE BENAC - LS CAZOTTES - LA MAISON DU MELON - SCEA DE JUVIEZY - B. M. PRODUCTION - COOPERATIVE D'ACHAT DE GAILLAC - LBS AGRI JARDIN - LABATUT FOURCADE - SAS LAMOTHE - AGRI CLUZEL - ARMAGNAC ANDRE - VAL DE GASCOGNE - VDG - MELILA - AG CONSEIL - GRANIER DIDIER - AGRI PLUS - COMPTOIR AGRICOLE DU GOURDONNAIS - ETS BAULEZ FRERES - EURL BOSC - ANDRIEU-AMBLARD - VERT CONSEIL - LA GERBE - QUALISOL – LABORDERIE - SOULIÉ – BARRERA - CASTAING - MOURNET - ETS CASAUS - SICA SEGALA LIMARGUE - SICA SELI - COOPERATIVE AGRICOLE VALCAUSSE - CAPEL LA QUERCYNOISE - AGRO D'OC - ALINEA - ETS LOUIT - ETS GOUDY ET CIE – GERSYCOOP - TS AGRI - LE MAJOR - L'ALTERNATIVE NEGOCE SUD - CRL - COOPERATIVE REGIONALE LAURAGAISE - DESTRUELS BOUYGUES - UNICOR - COOPERATIVE AGRICOLE PRODUCTEURS LEZE ARIEGE - CAPLA - CAPA - CAPEL 4 SAISONS - COVALREC - BOSC IZARN - BARTHES CLAUDE - MANHAVAL FABRE - SCEA DE PHILADELPHIE - L'ISLE AUX GRAINS - SOBAC - FUTURAGRI - RODEZ AGGLOMERATION - FDCUMA HAUTES PYRENEES - ROBOTIQUE ELEVAGE - GARRIGUES FRERES - MOISSINAC - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT AUTERIVE - SODEPAC - AGRI 3000 - AREAL - ARTERRIS - COOPERATIVE AGRICOLE DE CARMAUX - DARRIS - STIGLIANI & FILS - TERRYA - ARTERRIS ESPACES VERTS - COOPERATIVE AGRICOLE DE GRAULHET LOMBERS - COOPERATIVE AGRICOLE LES SILOS VICOIS - ARTERRIS FAU EXPLOITANT - COOPERATIVE AGRICOLE DE LA MONTAGNE NOIRE - NOVASOL - EURAMED - GRENIER COOPERATIF DE L'ALBIGEOIS – VIVADOUR - MAISAGRI DURAN - SICA ROUQUET -

NORD-PAS-DE-CALAIS

ACT'APPRO - HONORE NEGOCE - UNEAL - SOCODIP - ASD AGRI - PASCAL JOUY AGRI EVOLUTION - ETS CLAYE - EVRARD AGRI - COOPERATIVE AGRICOLE SAINT HILAIRE LES CAMBRAI - VERSTAEN ET FILS - DEFIVES - COOPERATIVE AGRICOLE D'AVESNES SUR HELPE - LA FLANDRE - LEFEBVRE PHILIPPE - LA PROSPERITE FERMIERE - TERNOIS MOTOCULTURE - CATTEAU - NOVIAL - LHERMITTE FRERES - BLANQUART - LAITERIE CATILLONNAISE - GROUPE CARRE - MONTUY TECHNIC ELEVAGE - L'UNION DE LA SCARPE - BONNINGUES - VAESKEN - CHLORODIS - LS PRODUCTION - ETS DEVULDER ET GHYS - DUCROQUET NEGOCE - ALITEAMS - COUDEVILLE MARCANT -DURANEL - CASA AGRIPRO - DELZOIDE - DURIEZ PIERRE - CASA S.M - ETS JOURDAIN - ETS LEFEBVRE PIERRE - ETS PIERRE BERNARD 59 - LUC VANDAELE BERTELOOT - HUE - LEDEIN - MISEROLLE - PARIS - RINGARD – TERAVIA

Les opérateurs conventionnés (suite)

(pour la collecte des plastiques usagés, emballages vides ou PPNU)

PAYS DE LA LOIRE

MODIS MODEMA DISTRIBUTION - AGRI NEGOCE SAS - TERRENA - MAUDET - GROUPE LACTALIS - LEDUC - LUBOT - SARL GUYON - EARL VAL DE SEVRE - L.E.A - BIOMAT - AGRI SOLUTIONS - EARL LE PRIEURE DE LA DIVE - PIERRE LE GOFF GRAND OUEST - DESFONTAINES ET FILS - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MAINE ET LOIRE - SARL ROUEIL - ETS L. TESSIER - SAMA TECH'ELEVAGE - OUTHI-TECH - CONCEPT ELEVAGE - DB ELEVAGE - DIAIS EQUIPEMENT - FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE - ELVEO - GODIN FRERES -VAUBERNIER - FARAGO LE CARRE - CLEMENCON JEAN-LOUIS - ORGEVAL - MODEMA AGRI - LAITERIE SAINT PERE - VENDEE ELEVAGE - ETS LEMARIE - EVIDENT - MAYENNE ELEVAGE - TESSIER - LB AGRI - COOPERATIVE AGRICOLE DE NOIRMOUTIER - ETS COULON JEAN MARC - L'OREE DU MARAIS - GRAND CHAMP - LE BAS DES MOULINS - EARL BOGERS - FEDERATION DES MARAICHERS NANTAIS - DOUTHEAU - LES ROSEAUX - APPROFLEX - UCAL CHARENTES POITOU - OUEST AGRO - SARL GOURIER - CULTURES FRANCE CHAMPIGNON - BROSSET AGRO BOCAGE - AGRI ESTUAIRE - EDP - CAVAC (85) - VEAU - VERRON - SAS JEUSSELIN - CENERAY - MAURICE FERARD - THIELIN CULTURE - ETS REBOURS - HAUTBOIS - ETS DUTERTRE - CAM 53 - COOPERATIVE AGRICOLE MAYENNE - CULTURES DES MAUGES - COOPERATIVE DES TROIS PROVINCES - SCA3P - TIJOU - SCPA - PELE AGRI CONSEIL - RIPERT SAS - BOUCHERON - ANTIER JOSSELIN - COOPERATIVE AGRICOLE PAYS DE LOIRE - CAPL 49 – BRETAUDEAU - ACTI NEGOCE - SM2 PICHOT - ETS ROINÉ - COOPERATIVE AGRICOLE D'HERBAUGES - COOPERATIVE AGRICOLE L'AVENIR - COLARENA - PRESQU'ILE - BERNARD AGRI SERVICE - LAIDIN JEAN MICHEL – AGRILOGIC - OUARY - DROUET - HERMOUET - APRO 4 - PEHU - ECHO VERT PAYS DE LA LOIRE - LUCAS NEGOCE - BENOIST SAS - DAVY FREDERIC - VERT ANJOU - ETS POHU - SUD LOIRE ELEVAGE - SARL LANDAIS AUBERT - LES CHAMPS MERLE - ANJOU MAINE CEREALES - COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DES MARAICHERS NANTAIS CAMN - AGRIDUO - ETS ROUSTIN - LVVD (LOIRE VITI VINI DISTRIBUTION - GROUPE TERRENA) - MOD 23 - SOCIETE DES CAVES - SCPR - ANJOU NEGOCE - MOD 53 - NEHO (GROUPE TERRENA) - DOUE NEGOCE - MOD 79 - PEPINIERE MINIER (GROUPE TERRENA) - DUPUY HOUDAYER - MOD 85 - TERRENA POITOU - ETS CORRE - MOD EVRON - TGP - TERRENA GRAND PUBLIC - ETS NUTRI PERCHE - MOD MTL - ESPACE EMERAUDE - VAL APPRO - VAL NANTAIS - CECOVAL - EURODIS - MODEMA 2 - OPTIMAGRI - MODEMA 3 - ESPACE EMERAUDE - MODEMA 4 - GEANT GAUDRY & CIE

PICARDIE

UCARA - NORIAP - BEAUVISAGE TOULLET - ETS CHARPENTIER - CERENA - ASEL - BITZ - AGORA - COOPERATIVE AGRICOLE DE MILLY SUR THERAIN - VLF - ETS LAERMANS - ACSA PLUS - BRUYAGRI - HOCQUET DISTRIBUTION - TOP - SECO FERTILISANTS - BORDAGE - COOPÉRATIVE LAITNAA - LES FROMAGERS DE THIERACHE - PEPIMAT - SOPROVERT - UCAC - SANA TERRA - PHILIPPE LEVESQUE - PHYTOGRAIN - DEHAN - VALFRANCE - TERNOVEO - SEMENCES DE L'EST - SICAPA - AGRI LECLERCQ - TEAM 3 SERVICES - LACT'APPRO - AGRITHIL CONSEIL - BONVALET - BPA - BULLY - GRAP - CALIPSO - NORIAP - DRUEL - SICAP SA - OPALE APPRO – VIMAGRO

POITOU-CHARENTES

ISIDORE - DELICE DU THOUET - DOMAINE DU TAMBOURINOUR - SCEA DE BROUX - SARL CHUPIN - EARL CARDINAL - EARL BARBOTIN - VAL DE SERIGNY - SCEA DES NOISETIERS - SCEA HELIOS PLANT - SCEA FONDOR - LA GOURMANDISE DU POITOU - ALLIN AGRI - SNEB - POUPARD GUERRY - AGRICULTURE ET ROBOTIQUE DU POITOU - BOIS JOLY SERVICES - REV ENVIRONNEMENT - MAINE BELON - REGIE OLERON DECHETS - SCEA MARSOL - CRDA AUNIS MARAIS POITEVIN - SARL RENAUD ET FILS - SARL AGRI MULTI SERVICES - ANGIBAUD DEROME ET SPECIALITES - ADS - EARL ODELYS - DOUSSAINT PHILIPPE - EARL DAMON LAUBIER - DOMAINE DES BRANDES (SOLDIVE) - CHARENTES ALLIANCE - TALLON GENERATION 3 - ETS PALISSIER - AGRI DISTRI SERVICE - PLAISANCE AGRI (PIVETEAU) - ETS GIN ET CIE (PIVETEAU) - DESRENTES JEAN MARIE - AGRISEM - COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHAT EN COMMUN DE SAINT PIERRE D'OLERON - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE ORIGNOLLES MONTLIEU - UNION AGRICOLE CHERAC - COOPERATIVE AGRICOLE DE BEURLAY - GAUTIER ET FILS - MINOTERIE DE COURÇON - ETS MICHEAU DALEME - LANDREAU ET FILS - COOPERATIVE ENTENTE AGRICOLE DE LA PLAINE DE SAINTONGE AU PLATEAU MELLOIS - SCA UNIRE - COOPERATIVE AGRICOLE DE STOCKAGE ET D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT AGNANT - COOPERATIVE AGRICOLE DE MATHA - COOPERATIVE AGRICOLE DE SAINT PIERRE DE JUILLERS - COOPERATIVE AGRICOLE DE TONNAY BOUTONNE - FORTET DUFAUD - ETS NAU - PHYTO SEM - SOCIETE DE MEUNERIE ET DE BOULANGERIE - VALIN - DEMOGRAINS - COQUILLAUD - COOPERATIVE AGRICOLE CANTONALE D'APPROVISIONNEMENT DE SEGONZAC - COOPERATIVE AGRICOLE DE MANSLE AUNAC – CARMA - SOUFFLET ATLANTIQUE - COOPERATIVE AGRICOLE DE LA REGION DE COGNAC - CARC - FDCUMA VIENNE - SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA BOULEURE - POITOURAINE COOPERATIVE - AXEL BERGE - ACS - APPRO CONSEIL SERVICES - LE ROUGE GORGE DU THOUET - BILLON JACQUES - SOLDIVE 34 79 - ALLIANCE PASTORALE - RAPHAËL SOUCHAUD - ECHO VERT DISTRIBUTION - ALTERNAGRO - AGRI-CONTACT - CGL - MARTIN MICHEL - NOVAPPRO - GEPS - COREA POITOU-CHARENTES - COOPERATIVE AGRICOLE LA TRICHERIE - PASQUIER VGT'AL - DANIAUD LCS – TRIBOT - EURL SOUCHET - COSSET - COOPERATIVE AGRICOLE SEVRE ET BELLE - BARATON - BEAUCHAMP - VENDEE SEVRES NEGOCE - VSN – LAMY - NEOLIS - ETS FERRU ET FILS - COOPERATIVE AGRICOLE DE FAYE SUR ARDIN - CAPFAYE - BUCHOU NEGOCE - LA CHARLOISE MOTOCULTURE - DUREPAIRE - BELLANNE - BALLANGER - CENTRE OUEST CEREALES - VITI-CAILLON - CAVAC (16) - TERRE ATLANTIQUE - OPTIMIS'CULTURE - PIGNON STEPHANE - OCEALIA - AGRICULTURE SERVICE EURL - SAPERFEL - BIENAIME - GAUTHIER - HURE AGRI CONSULT - SCEA DE LA PLAINE - ETS PIVETEAU - LEVRON SERVICE - CHABOT - CHATELIER VITICULTURE - ETOURNEAUD - ETS BAYARD - ETS TOUZAN - FAVART - NIORT AGRICOLE - SA2R - SALELLAS - SUBIN - VITINATURE - CHARENTES ALLIANCE - ACS - APPRO CONSEIL SERVICES - SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA BOULEURE - POUPARD GUERRY - VITI-CAILLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

COOPERATIVE AGRICOLE DE ROGNONAS - COOPERATIVE AGRICOLE LE PROGRES - RACINE SUD AGRO PERRET -SAP - CETA de SAINT-MARTIN DE CRAU - MAGNAN-GPS - MILLE ET FILS - PROVENCE - DISTRIBUTION AGRICOLE - PRODIA - ALPESUD - COOPERATIVE AGRICOLE ET HORTICOLE DE NICE - COOPARFUM LA MARIGARDE - COOPERATIVE AGRICOLE VALLEE SIAGNE - COOPERATIVE AGRI FALLEN-AUBAGNE - SCA D'ACHAT D'APPRO DE FONTVIEILLE - COOPERATIVE AGRICOLE D'EYRAGUES - AGRIA - JARDICA - ETS BERGON - COOPERATIVE AGRICOLE ET OLEICOLE LA BALMEENNE - COOPERATIVE AGRICOLE PROVENCE LANGUEDOC-CAPL 84 - OMAG SUD AGRO PERRET - SAP
SCA TERROIRS DU SUD - COOPERATIVE AGRICOLE L'UNION - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE COUSTELLET - ALBION APPRO - ETS GARCIN FRERES - EDACA - AZUR TRADE - CELTIC - OVINALP FERTILISATION - CEREALIS - TRAITAGRI - ETS BORRELLY FRERES - RECUPAGRIE COMTAT - ETS GILLES - SOLGREEN - SILO DE TOURTOULEN - GIE LES PRODUCTEURS DU LUBERON - MIALON ET FILS - COMPTOIR AGRICOLE DU SUD EST-CASE - GDA SUD LUBERON - CC PAYS RHONE ET OUVEZE - COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION VENTOUX-COMTAT VENAISSIN-COVE - CUMA DE MALLEMORT - SIRTOM REGION D'APT - TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION - DOMAINE DE VALMOISSINE - CHAUVIN AGRO DISTRIBUTION - CLAAS RESEAU AGRICOLE AVIGNON - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON - COOPERATIVE AGRICOLE GROUPE PROVENCE SERVICE-GPS - GRAMBOIS - CHASTEL MEYZENC - REGIS VAUTE - COMPTOIR AGRICOLE DE LA VALLÉE - AGROVIAL - ARCAGRI - COOPERATIVE AGRICOLE DE BARBENTANE - ESPACES VERTS DIFFUSION-EVD - COOPERATIVE AGRICOLE MIREILLE

RHÔNE-ALPES

COOPERATIVE LA DAUPHINOISE - EUREA DISTRIBUTION - MAISON FRANCOIS CHOLAT - TERRE D'ALLIANCES - QUALITRAITE - JARDIPASSION - MINERAL 152 - BERNARD PRODUCTIONS VEGETALES - VIGNOLIS COOPERATIVE DU NYONSAIS-SCAN - COOPTAIN-COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DU NORD DE LA DROME - COOPERATIVE AGRICOLE TERRES DIOISES
VALSOLEIL - ETS SOUCHARD - NOYER ET FILS - ETS HUGON - AGRODIA - SDPA - INOVAPPRO - PHYTO CONSEIL-POUILLON & ASSOCIES - PAYRE NORBERT - ETS BONNET ET FILS - SOCIETE ALPINE DE - PRODUITS AGRICOLES-SAPA - COOPERATIVE LA DAUPHINOISE - AGRI SUD EST SA - BERTHOLON GRANGE - SORODIAB-SOCIETE ROANNAISE DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS DU BETAIL - MARCEL PONCET ET FILS - COMBE - SOUFFLET VIGNE - OENOPHYT- 3E4D - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE BRESSE VEYLE - COOPERATIVE AGRICOLE LES 3 REGIONS - DIFFUS'AGRI-COOP SERVAS ST PAUL - ETS BIRON - COOPÉRATIVE JURA MONT-BLANC - ECOVIGNE BEAUJOLAIS MACONNAIS-EBM - BERTHET GUY - ECHO VERT RHONE ALPES - BOIRON PM - TEAM GREEN - ETS MAZENOD YVES - NATURA'PRO COOPERATIVE - SDA - JACQUEMOT FRERES - DUVILLARD - ETS MARTINELLO - GARNIER 73 - JEANNET DEBIT - ETS MISERY - NUTRANIMAL - CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE-CTH -DUBOIS DEVIGNE - LOIRE HYGIENE DISTRIBUTION - AGRI - VET SANTE - LAITERIE COOPERATIVE DE GRIEGES - AGRI BERTHIER - ESF-ELEVAGE SERVICE FOREZIEN - ETS BOUVET THIERRY - ISERE ELEVAGE - TECHNIC ELEVAGE - MOTOCULTURE DE CRUSSOL - ALPES LEMAN ROBOTIQUE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE - FDCDA 42 - CC DU VERCORS - CC PAYS MORNANTAIS-COPAMO - CC VALLONS DU LYONNAIS - CC DE L'OUEST RHODANIEN - SIDOMSA -AUBENAS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE - GARNIER MOTOCULTURE - SUD GENERATION SEMENCES - MSD - COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHATS DE THONES - SARL SERVAGRI - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME - CHRISTIAN DUCOIN ET FILS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES - JEUNES AGRICULTEURS DU RHONE - TERRIER - CIDEVCO CIMELAK ESPACES VERTS - OP ALPES COCCINELLE - BOVEC - BERGERON ET FILS - BONTOUX - K + S KALI DU ROURE - GIRARD BERNARD - CC DU ROYANS VERCORS - AGRI SUD EST CENTRE - AGRI SUD EST SA - BORNENS - CERAGRO - AGRODIA - ETS BAILLET BREDY - ETS DOUILLET - EUREA COOP - COOPERATIVE LA DAUPHINOISE - FOREZ GRAINS - SAVOY GRAINS - ETS MARTINELLO - SDPA

Les organismes agricoles partenaires

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
ALSACE			
Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin	●	●	
Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	●	●	
Planète légumes			●
Fdsea 67			●
Fdsea 68			●
AQUITAINE			
Chambre d'Agriculture de la Dordogne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Gironde	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Landes	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques	●	●	●
AUVERGNE			
Chambre d'Agriculture de l'Allier	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Cantal	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme	●	●	●
BASSE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture du Calvados	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Manche	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Orne	●	●	●
BOURGOGNE			
Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or	●	●	
Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne	●	●	●
UPVY/Chambre d'Agriculture de l'Yonne	●	●	
Coop de France Bourgogne Franche-Comté	●	●	●
BRETAGNE			
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Finistère			●
Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine			●
Coop de France Ouest	●	●	●
Négoce Ouest	●	●	●
Sica St Pol			●
Union des coops de Paimpol et Tréguier			●
CENTRE			
Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Indre	●	●	●
FDCUMA d'Indre et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loir et Cher	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loiret	●	●	●
CHAMPAGNE-ARDENNE			
Chambre d'Agriculture des Ardennes	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Aube	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Marne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne	●	●	●
CORSE			
Chambre d'Agriculture de Haute Corse	●	●	●
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Corses	●	●	●
Organisation des Maraîchers Corse			●
FRANCHE-COMTÉ			
Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté	●		●
Chambre d'Agriculture de Haute-Saône	●		●
HAUTE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Eure	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime	●	●	●
ILE-DE-FRANCE			
Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile de France Ouest	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine et Marne	●	●	●

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
LANGUEDOC-ROUSSILLON			
Chambre d'Agriculture de l'Aude	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Gard	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Lozère - Copage	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Roussillon	●	●	●
LIMOUSIN			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles du Limousin	●	●	●
Négoce Agricole Centre-Atlantique	●	●	●
LORRAINE			
Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meuse	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Vosges	●	●	●
Fruilest			●
FRSEA Lorraine	●	●	●
MIDI-PYRÉNÉES			
Chambre d'Agriculture de l'Ariège	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Haute Garonne	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Gers	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Lot	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Tarn	●	●	
FDCUMA du Tarn			●
Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne	●	●	●
NORD-PAS-DE-CALAIS			
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais	●	●	●
Négoce Nord-Picardie	●	●	●
PAYS-DE-LA-LOIRE			
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Maine et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Mayenne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Sarthe	●	●	●
PICARDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Aisne / MUAD	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Oise / ODASE	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Somme	●	●	●
Coop de France Nord Bassin Parisien	●	●	●
POITOU-CHARENTES			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Poitou-Charentes	●	●	●
Négoce Agricole Centre Atlantique	●	●	●
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR			
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Var	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Vaucluse	●	●	●
RHONE-ALPES			
Chambre d'Agriculture de l'Ain	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	●		●
Chambre d'Agriculture de la Drôme	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Isère	●	●	●
Fédération Départementale des Coopératives Agricoles de la Loire			●
Chambre d'Agriculture du Rhône	●	●	●

Collecteurs et valorisateurs

collecteurs prestataires

Entreprises	Départements
C. SERRAND	01
MARCELPOIL	01
SME ENVIRONNEMENT	01
XPO Distribution FRANCE	01
COVED	03
SUEZ RV CENTRE EST	03
CMR RECYCLAGE	04
PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
COVED	10
BRU	11
PAPREC SUD-OUEST	11
BRALEY LOCA BENNES	12
TEN QUERCY ROUERGUE	12
COVED	14
SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	14
TEIL	15
SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16
ENVIRONNEMENT SERVICES	20
CONDITIONNEMENT SA	21
REVAL	21
SETEO	21
COVED	25
COMALDIS	28
SUEZ RV CENTRE OUEST	28
LES RECYCLEURS BRETONS	29
COVED	30
COVALREC	32
LARRIBEAU	32
PENA ENVIRONNEMENT	33
TRANSPORTS BRANGEON	33
ETS MAURICE THEAUD	35
ROMI RECYCLAGE	35
STP4A	35
COVED	37
TCV	37
GOUVERNAYRE et Fils	38
SEOSSE TRANSPORT	40
SUEZ RV CENTRE EST	42
BARBAZANGES TRI OUEST	44
COVED	45
ENVIRONNEMENT 48	48
PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
TRANSPORTS BRANGEON	49
SPHERE	50
SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	50
EDOVA ENVIRONNEMENT	51

Entreprises	Départements
MALISAN	51
VITI VALORIS	51
SECHE ECO INDUSTRIES	53
EDOVA ENVIRONNEMENT	54
ELT ILE DE FRANCE	56
TRANSPORTS BERNARD	56
CEDILOR	57
SUEZ RV CENTRE EST	58
COVED	59
SITA NORD EST	59
SEVP	60
SEVP DUBOURGET SERVICES	60
SUEZ RV NORMANDIE	61
OPALE ENVIRONNEMENT	62
SOTRENOR	62
ECHALIER	63
VEOLIA PROPRETÉ	63
PAPREC SUD-OUEST	64

Entreprises	Départements
VEOLIA PROPRETÉ	64
SUEZ RV MEDITERRANEE	66
VITI VALORIS	67
COVED	68
ORGATRANS	69
SUEZ RV CENTRE EST	71
TRANSPORT EPSILOG	74
ACE-TRANS	76
SMAB	77
SOTRAPLAST LOGISTIQUE	78
SUEZ RV SUD OUEST	79
COVED	81
COVED	84
BATI RECYCLAGE	85
TRANSPORTS FONTAN	85
ARSONNEAU TRANSPORT	86
LKW WALTER	UE
VANHEEDE FRANCE	UE

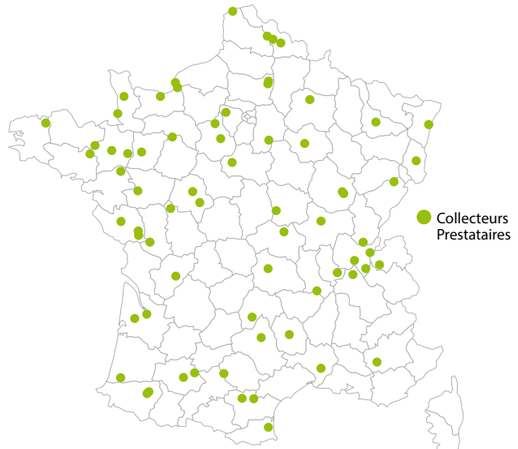

centres de prétraitement

Entreprises	Départements
LES RECYCLEURS BRETONS	29
COVED	10
TEIL	15
SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16
SETEO	21
PENA ENVIRONNEMENT	33
BARBAZANGES TRI OUEST	44
TRANSPORTS BRANGEON	49
COVED	81
MARCELPOIL	01
C. SERRAND	01
SUEZ RV CENTRE EST	03
COVED	03
CMR RECYCLAGE	04
PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
COVED	10
PAPREC SUD-OUEST	11
SUEZ RV MEDITERRANEE	11
BRALEY LOCA BENNES	12
SUEZ RV ISTRES	13
SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	14
COVED	14
TEIL	15
SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16
REVAL	21
SETEO	21
COVED	25
SUEZ RV CENTRE EST	25
PLANCHER ENVIRONNEMENT	26
COVED	26
BIZIEN	27
SUEZ RV CENTRE OUEST	28
LES RECYCLEURS BRETONS	29
COVED	30
PAPREC SUD-OUEST	31
COVALREC	32
TRANSPORTS BRANGEON	33
PENA ENVIRONNEMENT	33
ROMI RECYCLAGE	35
ETS MAURICE THEAUD	35
COVED	37
GOUVERNAYRE et Fils	38
VEOLIA PROPRETÉ	40
SUEZ RV CENTRE EST	42
BARBAZANGES TRI OUEST	44
COVED	45

Entreprises	Départements
SEML DU CONFLUENT	47
ENVIRONNEMENT 48	48
PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
TRANSPORTS BRANGEON	49
SPHERE	50
SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	50
EDOVA VALORISATION	51
SECHE ECO INDUSTRIES	53
EDOVA VALORISATION	57
SUEZ RV CENTRE EST	58
COVED	59
BAUDELET ENVIRONNEMENT	59
SEVP DUBOURGET SERVICES	60
SEVP	60
SUEZ RV NORMANDIE	61
OPALE ENVIRONNEMENT	62
VEOLIA PROPRETÉ	63

Entreprises	Départements
ECHALIER	63
VEOLIA PROPRETÉ	64
PAPREC SUD-OUEST	64
SUEZ RV MEDITERRANEE	66
EDOVA VALORISATION	67
COVED	68
COVED	69
SUEZ RV CENTRE EST	71
EPUR CENTRE	71
GARDET ET DE BEZENAC	76
SUEZ RV SUD OUEST	79
ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	80
COVED	81
COVED	84
BATI RECYCLAGE	85
SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	87

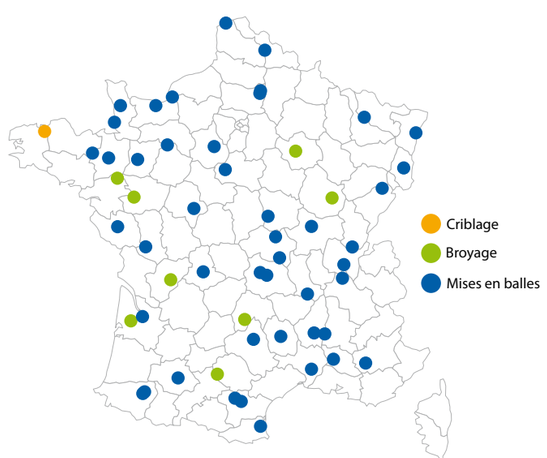

centres de traitement

Entreprises	Départements
PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
COVED	10
PAPREC SUD-OUEST	11
SUEZ RV PLASTIQUES AVEYRON	12
COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN	13
COVED	14
RÉGÉPLASTIC	21
PAPREC PLASTIQUES	27
COVED	30
PAPREC SUD-OUEST	31
COVED	31
COVED	37
GOUVERNAYRE et Fils	38
PLASTI RHONE ALPES	42
GROUPE BARBIER	43
ECO LOGISTIQUE REEMPLOI	45
ENVIRONNEMENT 48	48
AB PLASTIC SARL	49
HERRA PLASTIC	49
SUEZ RV PLASTIQUES OUEST	49
TRIOPLAST FRANCE SAS	49
EDOVA VALORISATION	51
VITI VALORIS	51
SITA NORD EST	59
KALIPLAST	59
ECHALIER	63
PAPREC SUD-OUEST	64
SUEZ RV MEDITERRANEE	66
COVED	68
COVED	69
PAPREC PLASTIQUES AGENCE MPB	71
COVED	84
AGD PASTERSKI SPJ	UE
BPI.Recycled Products	UE
CeDo Recycling B.V.	UE
FILETS RECYCLAGE	UE
PROJECT FOR BUILDING SPA	UE
RECUPERADOS PLASTICOS CATALUNYA S.L.U.	UE
REPROPLAST SP Z.O.O.	UE
RIGK GmbH	UE
SOREPLASTIC SA	UE
TECNOLOGIA Y RECICLAJE DE MATERIALES S.L.	UE

Entreprises	Départements
COVED	10
SPUR ENVIRONNEMENT	13
TEIL	15
SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16
SUEZ RV CENTRE OUEST	28
LES RECYCLEURS BRETONS	29
COVED	30
PENA ENVIRONNEMENT	33
CHIMIREC	35
BARBAZANGES TRI OUEST	44
COVED	45
ENVIRONNEMENT 48	48
TRANSPORTS BRANGEON	49
SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	50
EDOVA VALORISATION	51
SECHE ECO INDUSTRIES	53
BAUDELET ENVIRONNEMENT	59
OPALE ENVIRONNEMENT	62
VANHEEDE FRANCE	62
ECHALIER	63
SMAB	77
SUEZ RV SUD OUEST	79
COVED	81
COVED	84
VANHEEDE FRANCE	UE
COVED	03
CHIMIREC	11
SPUR ENVIRONNEMENT	13
CHIMIREC	20
ROMI RECYCLAGE	22
CHIMIREC	30
EOVAL	31
SIAP	33
CHIMIREC	35
TREDI	38
GOUVERNAYRE et Fils	38
CHIMIREC	39
CHIMIREC	40
SOREDI	44
COVED	45
CHIMIREC	48
PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
EDOVA VALORISATION	51
EDOVA ENVIRONNEMENT	51
EDOVA ENVIRONNEMENT	54

Entreprises	Départements
CEDILOR	57
CHIMIREC	60
SEVP DUBOURGET SERVICES	60
SEVP	60
SOTRENOR	62
SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	67
SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	69
SMAB	77
SARP INDUSTRIES	78
SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	82
CHIMIREC	86
VANHEEDE FRANCE	UE
MARCELPOIL	01
SETEO	21
PENA ENVIRONNEMENT	33
SIAP	33
SOTRENOR	62
BATI RECYCLAGE	85

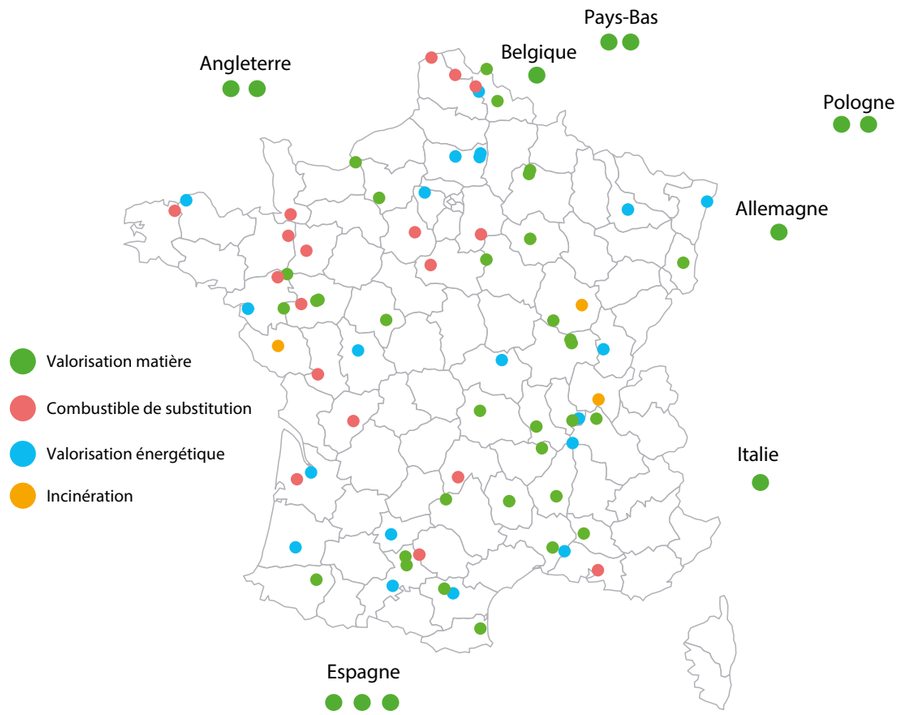

moi
je recycle!

ACTIONNAIRES

APCA
Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

ARES
Association pour la Récupération
et le recyclage des Emballages de Semences

Coop de France - Métiers du grain
Coopératives agricoles
de collecte et d'approvisionnement

COVADA
Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles

CPA
Comité français des Plastiques en Agriculture

FNA
Fédération du Négoce Agricole

FNSEA
Fédération Nationale des Syndicats
d'Exploitants Agricoles

InVivo
Union des Coopératives agricoles

SEPH
Solution pour les Emballages
de Produits d'Hygiène

SOVEEA
Société de Valorisation des Eco-actions
des Engrais et Amendements

ADIVALOR®

www.adivalor.fr

AGRICULTEURS, **D**ISTRIBUTEURS, **I**NDUSTRIELS POUR LA **VALOR**ISATION DES DÉCHETS AGRICOLES

LE CAT SUD – 68 cours Albert Thomas – 69371 LYON CEDEX 08 - tél. 04.72.68.93.80 - email : infos@adivalor.fr